



Le surendettement des ménages dans les DOM Enquête typologique 2014



Sommaire

INTRODUCTION	3
Champ de l'étude	3
Résumé des principaux constats relatifs à l'ensemble des dossiers recevables étudiés .	3
Caractéristiques sociodémographiques et professionnelles.....	3
Ressources et capacités de remboursement	4
Structure de l'endettement	4
Contexte socio-économique et surendettement	5
I - ANALYSE AU NIVEAU DE L'ENSEMBLE DES DOM	6
1- Profil sociodémographique et professionnel	6
1-1 Profil sociodémographique	6
1-1-1 Statut matrimonial du débiteur	6
1-1-2 Nombre de personnes à charge	7
1-1-3 Âge des personnes surendettées.....	7
1-1-4 Répartition hommes/femmes.....	9
1-2 Situation au regard du logement	9
1-3 Caractéristiques professionnelles	11
1-3-1 Situation au regard de l'emploi	11
1-3-2 Professions et catégories socioprofessionnelles	11
2- Ressources et capacités de remboursement.....	14
2-1 Niveau des ressources	14
2-1-1 Ressources par dossier de surendettement	14
2-1-2 Ressources selon la composition des ménages surendettés	15
2-2 Structure des ressources	16
2-2-1 Répartition du montant des ressources par nature :	
comparaison avec la population domienne.....	16
2-2-2 Ressources principales des personnes surendettées.....	16
2-3 Autres ressources : patrimoine immobilier et épargne	18
2-3-1 Patrimoine immobilier des personnes surendettées.....	18
2-3-2 Epargne des personnes surendettées	19
2-4 Capacités de remboursement.....	19
3- Niveau et typologie de l'endettement	20
3-1 Structure globale de l'endettement	20
3-2 Typologie de l'endettement financier	20
3-2-1 Les dettes immobilières.....	20
3-2-2 Les dettes relatives aux crédits à la consommation.....	21
3-2-3 Découverts et dépassements	21
3-3 Arriérés de charges courantes	21
3-4 Autres dettes.....	22



Le surendettement des ménages dans les DOM Enquête typologique 2014

II - PRINCIPALES DONNÉES RELATIVES À L'ENSEMBLE DES DOM	23
1- Comparatif des caractéristiques des ménages surendettés	23
2- Comparatif des caractéristiques de la dette.....	25
III - CARACTÉRISTIQUES DE L'ENDETTEMENT AU NIVEAU DE CHACUN DES DOM	26
1- Caractéristiques de l'endettement à la Guadeloupe (données 2014)	26
2- Caractéristiques de l'endettement en Guyane (données 2014).....	28
3- Caractéristiques de l'endettement à la Martinique (données 2014).....	30
4- Caractéristiques de l'endettement à Mayotte (données 2014).....	32
5- Caractéristiques de l'endettement à La Réunion (données 2014)	34



INTRODUCTION

Champ de l'étude

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM), à l'instar de la Banque de France en métropole, exerce dans sa zone d'intervention (les cinq départements d'outre-mer, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin) des missions de service public qui lui ont été confiées par la loi (article 711-3 et suivants du code monétaire et financier), dont en particulier celle d'assurer le secrétariat des commissions de surendettement. L'IEDOM exerce cette activité dans les mêmes conditions que la Banque de France, à l'aide d'un dispositif identique au plan juridique et opérationnel, dont l'objet est de traiter un phénomène de surendettement qui s'est également ancré dans les sociétés des DOM. Selon la même méthodologie, la présente étude vient compléter l'enquête produite par la Banque de France pour la métropole¹.

Cette étude a pour objet d'analyser le profil sociodémographique et professionnel, le niveau et la structure des ressources, ainsi que les caractéristiques de l'endettement des ménages en situation de surendettement dans les seuls DOM.

Elle a été réalisée à partir des 1 895 dossiers déclarés recevables par les commissions de surendettement du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Au total, c'est un ensemble de 2 260 personnes (débiteurs et codébiteurs) qui a été examiné.

En raison de l'analyse faite par les commissions de leur caractère « irrémédiablement compromis », les situations orientées vers la procédure de rétablissement personnel (PRP) ont été plus spécifiquement étudiées. Celles correspondant à un redépôt de dossier sont également mises en exergue.

Dans ce dernier cas, les raisons justifiant un nouvel examen de la situation des débiteurs concernés par les commissions sont de différentes natures et traduisent, à des degrés divers, la récurrence de certaines situations de surendettement. Ainsi, dans 52,3 % des cas, les redépôts interviennent au terme de mesures partielles de traitement de la situation des débiteurs précédemment mises en place par les commissions de surendettement, notamment sous forme de moratoires ou de plans de rééchelonnement, ne permettant pas d'apurer la totalité du passif en raison de l'insuffisance des capacités de remboursement.

Dans 34,9 % des cas, les redépôts s'expliquent par des changements dans la situation personnelle (séparation, union, naissance...) et/ou professionnelle (perte d'emploi, ou nouvel emploi, retraite...) des personnes surendettées qui modifient l'équilibre économique des plans de désendettement précédemment établis par les commissions.

Dans 9,3 % des situations, les demandes de réexamen sont consécutives à un nouvel endettement (notamment sous forme d'arriérés de charges courantes), voire à l'identification de dettes précédemment oubliées par les demandeurs.

Résumé des principaux constats relatifs à l'ensemble des dossiers recevables étudiés

Caractéristiques sociodémographiques et professionnelles

En 2014, la population des ménages surendettés demeure caractérisée par la prédominance de personnes vivant seules – célibataires, séparés, divorcés ou veufs (73,4 %) – n'ayant pas de personne à charge (44,2 %). Les classes d'âge des 45 à 54 ans et des 35 à 44 ans sont les plus représentées (respectivement 28,9 % et 27,2 %) étant précisé que, dans 15,3 % des cas, les surendettés sont âgés de plus de 55 ans (et de plus de 65 ans dans 6,4 % des cas).

L'analyse de la situation au regard du logement confirme la présence majoritaire de personnes locataires (60,5 %). La situation examinée sous l'angle de l'emploi confirme l'importance des difficultés professionnelles rencontrées par les personnes surendettées, caractérisée notamment par la présence de 42,7 % de chômeurs, de 5,8 % de personnes sans profession, de 3,8 % de personnes sans activité professionnelle (invalidité, congé maladie de longue durée, congé parental).

¹ Disponible sur le site Internet de la Banque de France à l'adresse https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/La_Banque_de_France/enquete-typo-surend-menages-2014.pdf



Le surendettement des ménages dans les DOM Enquête typologique 2014

D'un point de vue socioprofessionnel, les employés et les ouvriers sont représentés respectivement à hauteur de 54,3 % et 7,3 % parmi les personnes surendettées.

Ressources et capacités de remboursement

En 2014, 75,9 % des ménages surendettés ont des ressources mensuelles inférieures ou égales à 2 000 euros, 55,2 % ont des ressources inférieures ou égales au SMIC et 20,1 % d'entre eux des ressources inférieures au RSA socle pour deux personnes.

Le faible niveau de ressources des personnes surendettées affecte les capacités de remboursement, c'est-à-dire les ressources disponibles pour apurer le passif après imputation des sommes nécessaires au paiement du loyer et des charges locatives, à la subsistance du débiteur et à celle de son foyer, ainsi qu'aux différentes charges courantes.

Ainsi, plus d'un dossier sur deux (56,9 %) demeure caractérisé par une absence de capacité de remboursement. Par ailleurs, la part des dossiers présentant des capacités de remboursement inférieures à 450 euros est de 20,7 %. En conséquence, 77,6 % des situations de surendettement se caractérisent par des capacités de remboursement modestes ou inexistantes.

Structure de l'endettement

La structure et le niveau de l'endettement des ménages surendettés reflètent des difficultés de trésorerie et de solvabilité auxquelles ceux-ci sont confrontés. A l'instar de la métropole, elles se traduisent par un endettement de nature mixte combinant majoritairement des arriérés de charges courantes (présents dans 85,2 % des dossiers) et des crédits à la consommation (présents dans 75,3 % des dossiers).

En 2014, l'endettement moyen par dossier est orienté à la hausse, passant de 38 582 euros en 2013 à 41 060 euros en 2014 et ce, malgré la baisse de la part de dossiers avec prêt immobilier.

Les dettes financières

Les dettes financières, qui recouvrent les dettes immobilières, les dettes à la consommation, les microcrédits et les prêts sur gage, ainsi que les autres dettes bancaires (découverts et dépassements), concentrent 75,9 % de l'endettement global. Seuls 12,7 % des dossiers recevables et 20,2 % des dossiers en PRP n'en présentent pas. En moyenne, un dossier comprend quatre dettes financières distinctes pour un endettement moyen de 35 693 euros (15 958 euros en PRP).

L'encours moyen des dettes (hors dettes immobilières) par dossier ressort pour sa part à 26 140 euros en 2014, soit un niveau bien supérieur à celui de 2013 (24 201 euros).

A noter, cependant, la diminution du poids des crédits à la consommation dans l'endettement global. Leur part recule de 41,1% en 2013 à 37,1% en 2014, soit une diminution de 4 points en un an. Dans ce contexte, qui demeure caractérisé par la part prépondérante des prêts personnels – présents dans 62,2 % des dossiers –, on note une diminution de ce type de crédits dans l'endettement global (30,2 % en 2013 puis 28,1 % en 2014).

Les dettes de charges courantes

Les dettes de charges courantes sont présentes dans 85,2 % des dossiers de surendettement en 2014, pour un montant moyen de 6 049 euros. En particulier :

- les dettes de logement, qui représentent 5,3 % de l'endettement global sont recensées dans 45,2 % des dossiers de surendettement ;
- les dettes fiscales figurent dans 57,3 % des dossiers ;
- les dettes d'énergie et de consommation sont présentes dans un peu moins de la moitié des dossiers de surendettement (47,1 %), avec un encours moyen de 1 014 euros.

Les autres dettes

Les autres dettes (2,2 par dossier) sont présentes dans un peu plus de la moitié des dossiers de surendettement (50,6 %).



Contexte socio-économique et surendettement

Bien que la situation économique et sociale soit globalement plus difficile dans les DOM qu'en métropole, le taux de recours à la procédure de surendettement par habitant dans ces départements y est notablement plus faible.

Plusieurs explications à cette différence avec la métropole peuvent être avancées :

- 1) d'ordre socio-économique : moindre bancarisation, endettement bancaire moins généralisé, et frange non négligeable de la population exclue du crédit ;
- 2) d'ordre socioculturel propres aux petites sociétés insulaires : forte solidarité et entraide familiale, souci de dignité et d'image, difficultés et réticences à l'encontre de la procédure de surendettement qui peut paraître trop complexe et souci de confidentialité.

Pour les départements d'outre-mer, on dénombre en 2014 1,49 dossier de surendettement déposé pour 1 000 habitants contre 4,24 dossiers pour 1 000 habitants en métropole, avec des écarts plus ou moins marqués selon les départements.

Cet écart, qui s'est sensiblement réduit depuis le début des années 90, n'a cependant jamais été comblé et ce, malgré l'accélération du rythme de dépôts, en moyenne supérieure à 10 % par an sur la période 2001-2011. Cette hausse a notamment été entretenue par les crises économiques et sociales traversées par les DOM dans les années 2008-2010.

Ratio du nombre de dossiers déposés pour 1 000 habitants

Géographie	Population de +15 ans au 1 ^{er} janvier 2014	Dossiers déposés en 2014	Nombre de dossiers pour 1 000 habitants
Guadeloupe	328 287	305	0,93
Guyane	168 347	194	1,15
La réunion	656 016	1 301	1,98
Martinique	318 141	539	1,69
Mayotte	110 000	12	0,11
Iedom	1 580 791	2 351	1,49
Métropole	54 496 223	230 935	4,24



I - ANALYSE AU NIVEAU DE L'ENSEMBLE DES DOM

1- Profil sociodémographique et professionnel

1-1 Profil sociodémographique

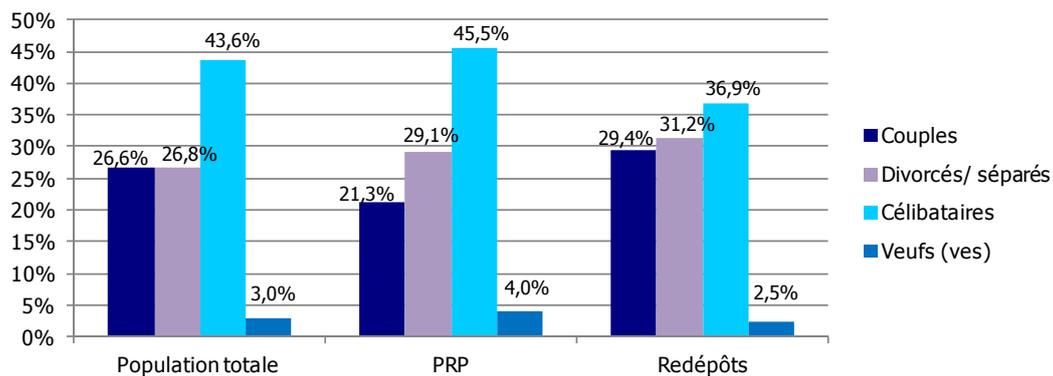
1-1-1 Statut matrimonial du débiteur

En 2014, la part des personnes seules (divorcés, célibataires ou veufs) demeure majoritaire et orientée à la hausse (73,4 % en 2014 contre 70,3 % en 2013).

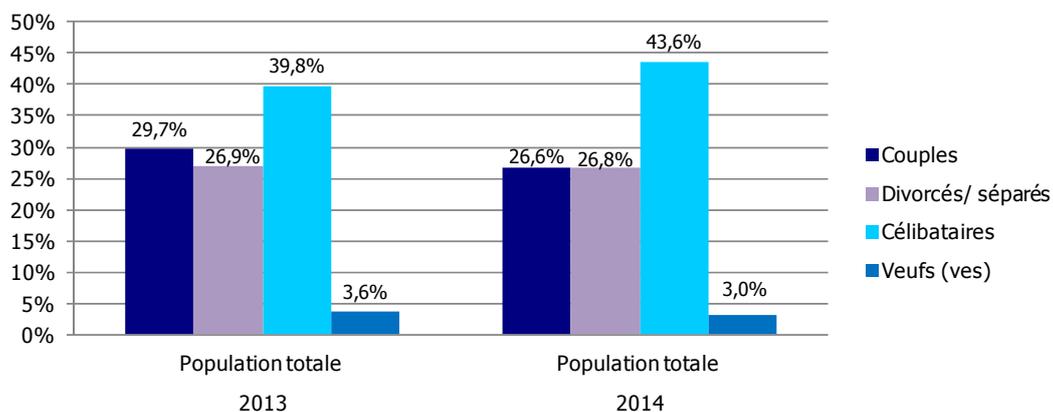
Cette répartition est plus marquée dans les situations orientées en PRP, où la part des personnes seules représente alors 74,6 % des cas (73 % en 2013).

Comparativement, la part des personnes en situation de surendettement seules est moins élevée en métropole, 54,6 %.

**Statut matrimonial des surendettés en 2014
selon la nature du dossier**
(en % du nombre de dossiers)



Evolution du statut matrimonial des surendettés
(en % du nombre de dossiers)





1-1-2 Nombre de personnes à charge

En 2014, la proportion de dossiers dans lesquels aucune personne à charge n'est recensée s'établit à 44,2 %, contre 51,5 % en métropole (42,6 % en 2013). Dans le cas particulier de dossiers en PRP, la proportion de surendettés n'ayant pas de personnes à charge s'élève à 46,7 % (43,8 % en 2013).

Répartition des dossiers en 2013 et 2014 selon le nombre de personnes à charge et la nature du dossier - En % du nombre de dossiers

	2 013		2014		
	Population totale	Population totale	PRP	Redépôts	Métropole (Population totale)
0	42,6%	44,2%	46,7%	45,3%	51,5%
1	23,5%	22,2%	19,2%	22,0%	19,5%
2	20,4%	19,0%	17,2%	17,3%	16,2%
3	9,0%	9,9%	10,9%	11,2%	8,4%
4 et plus	4,5%	4,7%	6,1%	4,3%	4,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

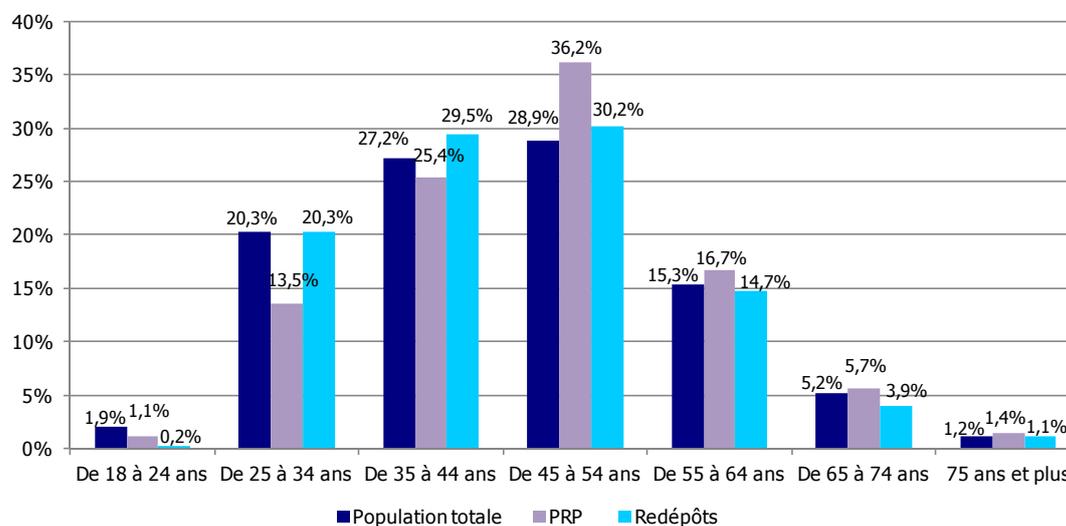
1-1-3 Âge des personnes surendettées

La tranche d'âge « de 45 à 54 ans » demeure la plus représentée (28,9 %) parmi les personnes surendettées. Comparativement en métropole, c'est la tranche d'âge « de 35 à 44 ans » qui est prédominante (26,8 %).

L'âge des personnes orientées en PRP est en moyenne plus élevé compte tenu des caractéristiques de cette procédure (qui concerne des situations « irrémédiablement compromises»). Ainsi, la représentation des tranches d'âge de « 45 à 54 ans », de « 55 à 64 ans » et de « 65 ans à 74 ans » est particulièrement marquée dans cette catégorie.

Entre 2013 et 2014, la tendance au rajeunissement de la population des personnes surendettées s'illustre dans les tranches d'âge 25 à 34 ans (20,3 % en 2014 contre 18,6 % en 2013) et 35 à 44 ans (27,2 % en 2014 contre 26,8 % en 2013). La métropole connaît en 2014, de ce point de vue, une stabilité du vieillissement constaté les années précédentes.

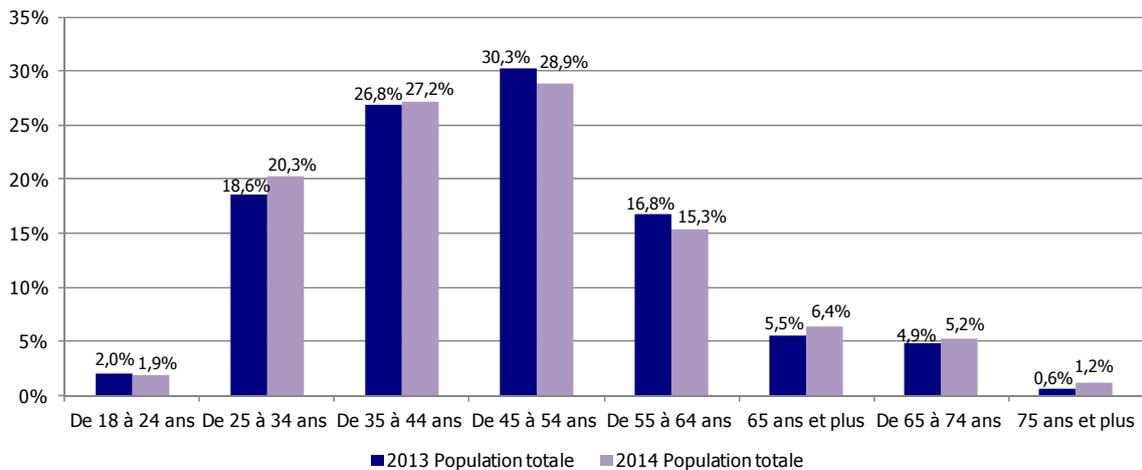
Âge des surendettés en 2014 selon la nature du dossier





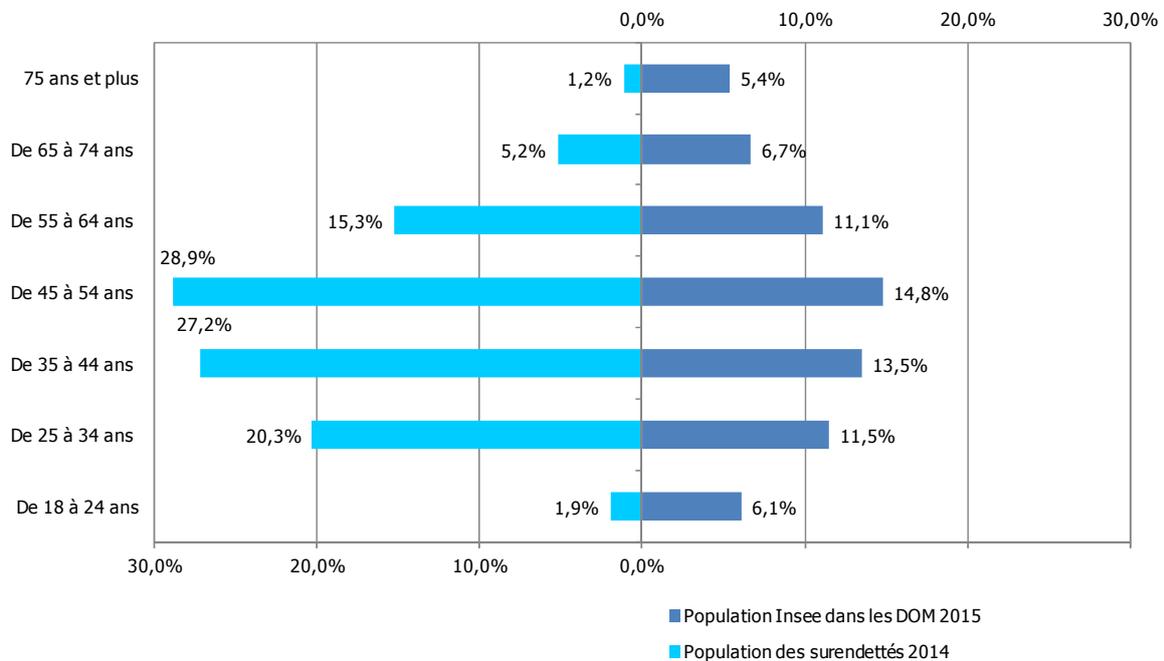
Le surendettement des ménages dans les DOM Enquête typologique 2014

Evolution de l'âge des surendettés
(en % du nombre de personnes)



Une comparaison avec les données issues de l'Insee met en évidence le caractère atypique de la structure de la pyramide des âges de la population des personnes surendettées par rapport à celle de la population domienne totale. Il en ressort notamment une moindre représentation des classes d'âge extrêmes (18 à 24 ans et plus de 65 ans), une représentation plus marquée (globalement 76,4 % contre 39,8 %) des classes d'âge de 25 à 54 ans, et une situation relativement comparable en ce qui concerne la présence de personnes âgées de 55 à 64 ans. Le constat est identique en métropole.

Comparaison avec la population domienne totale
(en % du nombre de personnes)



1-1-4 Répartition hommes/femmes

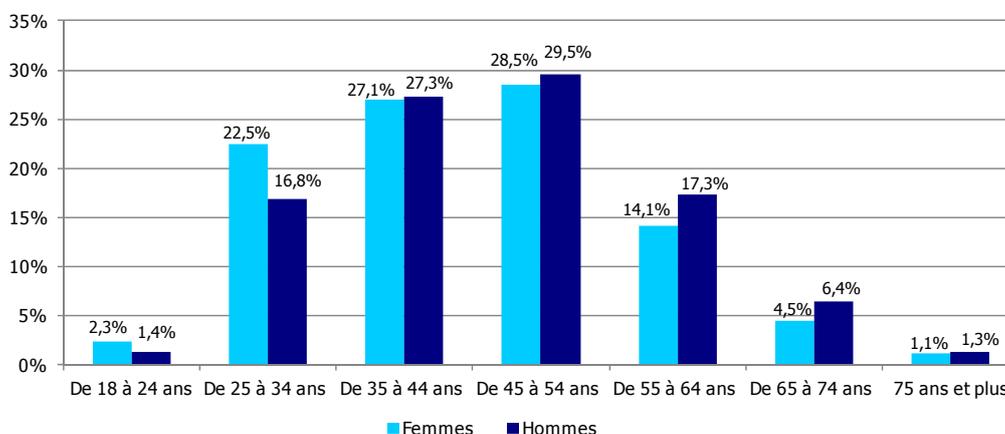
Les femmes représentent 61,3 % de l'ensemble des débiteurs et codébiteurs et cette proportion est plus marquée pour les personnes orientées vers la procédure de rétablissement personnel (64,7 %).



Répartition des surendettés par tranche d'âge, par sexe et selon la nature du dossier - En % du nombre de personnes

	Population totale			PRP			Redépôts		
	Femmes	Hommes	Part des femmes	Femmes	Hommes	Part des femmes	Femmes	Hommes	Part des femmes
De 18 à 24 ans	2,3%	1,4%	72,7%	1,6%	0,0%	100,0%	0,3%	0,0%	100,0%
De 25 à 34 ans	22,5%	16,8%	68,0%	14,6%	11,6%	69,7%	21,3%	18,8%	64,2%
De 35 à 44 ans	27,1%	27,3%	61,1%	25,8%	24,6%	65,7%	29,0%	30,3%	60,1%
De 45 à 54 ans	28,5%	29,5%	60,5%	37,1%	34,7%	66,2%	31,4%	28,4%	63,6%
De 55 à 64 ans	14,1%	17,3%	56,4%	15,1%	19,6%	58,5%	12,5%	18,3%	51,9%
De 65 à 74 ans	4,5%	6,4%	52,5%	4,7%	7,5%	53,1%	4,3%	3,4%	66,7%
75 ans et plus	1,1%	1,3%	57,7%	1,1%	2,0%	50,0%	1,2%	1,0%	66,7%
Total	100,0%	100,0%	61,3%	100,0%	100,0%	64,7%	100,0%	100,0%	61,2%

Répartition en 2014 par sexe et tranche d'âge
(en % du nombre de personnes)



1-2 Situation au regard du logement

Les personnes surendettées demeurent majoritairement locataires de leur logement (60,5 %), en particulier celles qui ont été orientées vers une procédure de rétablissement personnel (71,3 %). Cette proportion est de 58,1 % pour celles qui redéposent un dossier.

La part des surendettés locataires est en augmentation par rapport à 2013 (55,5 %). Parallèlement, la part des propriétaires connaît une diminution (21,9 % en 2014 contre 26,5 % en 2013). Les personnes hébergées ou occupant leur logement à titre gratuit représentent 17,2 %.

En regard de la métropole, ces proportions sont éloignées. 77,5 % des surendettés sont locataires et 10,8 % propriétaires.

Comparaison avec la population domienne totale

La comparaison de la situation des personnes surendettées avec celle de la population domienne totale fait apparaître des différences importantes en matière de logement.

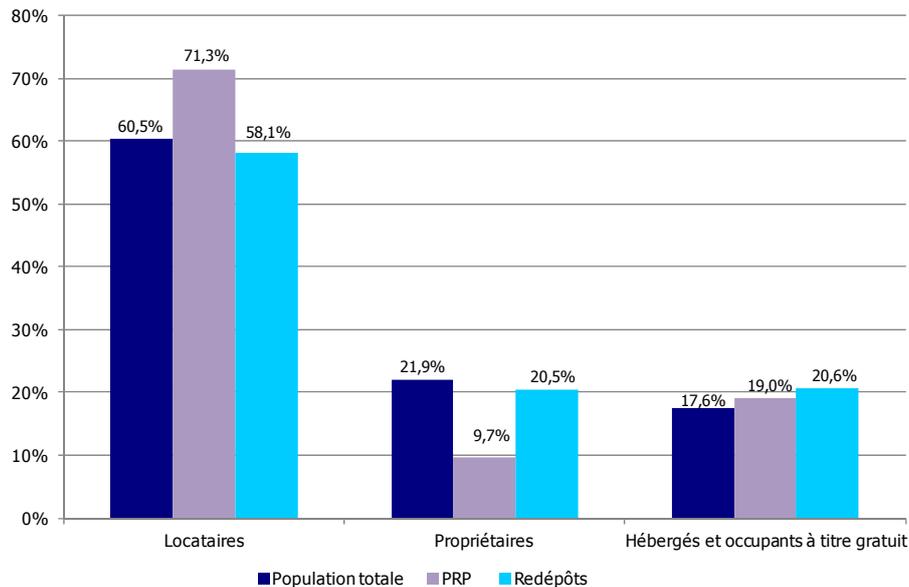
C'est ainsi que la part des personnes locataires de leur logement est significativement plus élevée (60,5 %) parmi les personnes surendettées qu'au sein de la population domienne (41,1 %). Cette dernière se caractérise en effet par une part prédominante des propriétaires (53,8 %) qui demeurent, malgré les évolutions récentes, moins représentés (21,9 %) parmi les ménages surendettés.

Enfin, la part des personnes hébergées ou occupant leur logement à titre gratuit est sensiblement plus élevée parmi les personnes surendettées (17,6 % contre 5,1 % pour la population domienne).



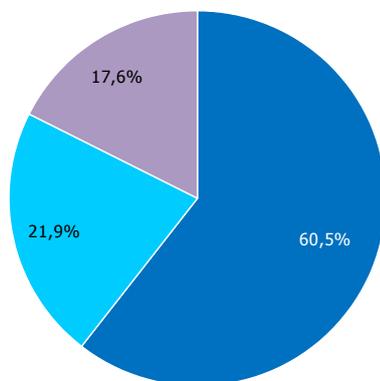
Le surendettement des ménages dans les DOM Enquête typologique 2014

Situation au regard du logement en 2014 selon la nature du dossier

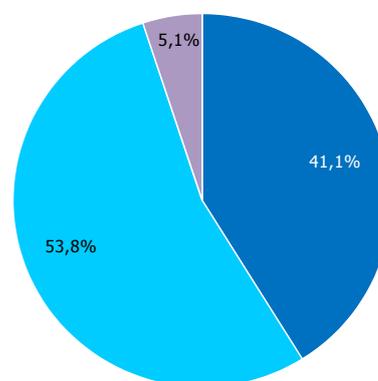


Statut de la résidence principale : comparaison avec la population domienne totale

Population des débiteurs (2014)



Population domienne totale (au 1^{er} janvier 2014)



■ Locataires ■ Propriétaires ■ Hébergés et occupants à titre gratuit

1-3 Caractéristiques professionnelles

Les caractéristiques professionnelles des personnes surendettées sont analysées selon deux axes : la situation par rapport à l'emploi (cf. 1-3-1), qui permet notamment d'isoler la part du chômage, et la répartition par profession et catégorie socioprofessionnelle (cf. 1-3-2), en fonction des nomenclatures de l'Insee. Selon cette dernière approche, les personnes au chômage sont réparties dans la catégorie socioprofessionnelle correspondant à leur dernière (ou principale) situation professionnelle, tandis que les chômeurs n'ayant jamais travaillé sont recensés sous la catégorie « autres personnes sans activité professionnelle ».



1-3-1 Situation au regard de l'emploi

Situation au regard de l'emploi - En % du nombre de personnes surendettées

Situation professionnelle	2013			2014	
	Total	Débiteurs	Codébiteurs	Total	Métropole (total)
Salarié en CDI	30,3%	31,7%	23,3%	30,4%	30,3%
Salarié en CDD	5,7%	6,9%	7,7%	7,0%	5,1%
Salarié intérimaire	0,3%	0,5%	0,0%	0,4%	1,8%
Congé maternité	0,0%	0,2%	0,0%	0,2%	0,2%
Profession libérale	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Artisan/Commerçant	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Chômeur	44,2%	42,1%	45,5%	42,7%	28,7%
Sans profession	6,5%	4,5%	12,6%	5,8%	11,9%
Retraité	8,9%	9,7%	7,9%	9,4%	11,9%
Étudiant	0,2%	0,5%	0,0%	0,4%	0,3%
Congé maladie longue durée	1,7%	1,7%	0,8%	1,6%	3,5%
Congé parental	0,6%	0,6%	1,4%	0,7%	1,7%
Invalide	1,5%	1,6%	0,8%	1,5%	4,5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Sur l'ensemble de la population des personnes surendettées, en 2014, la part des salariés en activité s'établit à 37,8 %, contre 37,2 % en métropole. La part des surendettés sans profession est de 5,8 %, contre 11,9 % en métropole. De façon générale, on constate une stabilité de la situation au regard de l'emploi par rapport à 2013.

Enfin, plus de deux surendettés sur cinq (42,7 %) sont en situation de chômage contre 28,7 % en métropole. Pour rappel, le taux de chômage atteint 23 % dans les DOM contre 11 % en métropole.

1-3-2 Professions et catégories socioprofessionnelles

Répartition de l'ensemble de la population des personnes surendettées

	2013		2014		Métropole (population totale)
	Population totale	Population totale	PRP	Redépôts	
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise (y compris exploitants agricoles)	1,0%	1,2%	2,0%	1,3%	0,4%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	2,2%	1,8%	0,2%	1,5%	1,1%
Professions intermédiaires	2,7%	4,0%	1,4%	5,8%	3,0%
Employés	51,6%	54,3%	44,6%	53,5%	34,4%
Ouvriers	8,0%	7,3%	6,7%	7,5%	24,3%
Inactifs ayant déjà travaillé	6,0%	6,2%	6,0%	4,9%	10,0%
Autres personnes sans activité professionnelle	28,4%	25,2%	39,1%	25,6%	26,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

- Répartition des surendettés selon les PCS et la nature du dossier

Parmi les personnes surendettées, la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) des employés (54,3 %) et, dans une moindre mesure, celle des personnes sans activité professionnelle (25,2 %) demeurent les plus représentées. Dans cette rubrique, le seul fait marquant entre les DOM et la métropole concerne les ouvriers, qui constituent 24,3 % des surendettés en métropole contre 7,3 % outre-mer.

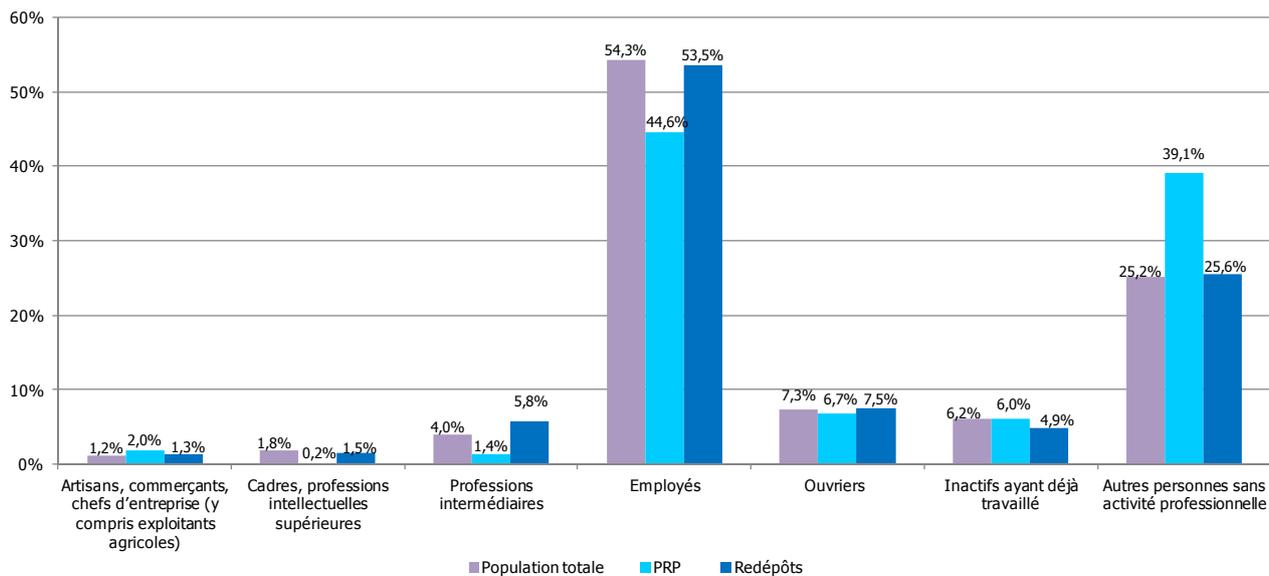


Le surendettement des ménages dans les DOM Enquête typologique 2014

Les situations orientées en PRP, du fait de l'ampleur des difficultés rencontrées et de l'absence de perspective de rétablissement, concernent plus particulièrement les personnes sans activité, la part cumulée des PCS « inactifs ayant déjà travaillé » et « autres personnes sans activité professionnelle » représentant 45,1 % des cas (47,8 % en métropole).

Les principales inflexions observées par rapport à 2013 concernent la diminution de 3,2 points de la part des « autres personnes sans activité professionnelle » et par l'augmentation de 2,7 points de la part des « employés ».

Professions et catégories socioprofessionnelles des surendettés en 2014 selon la nature du dossier



• Répartition des surendettés selon les PCS et le sexe

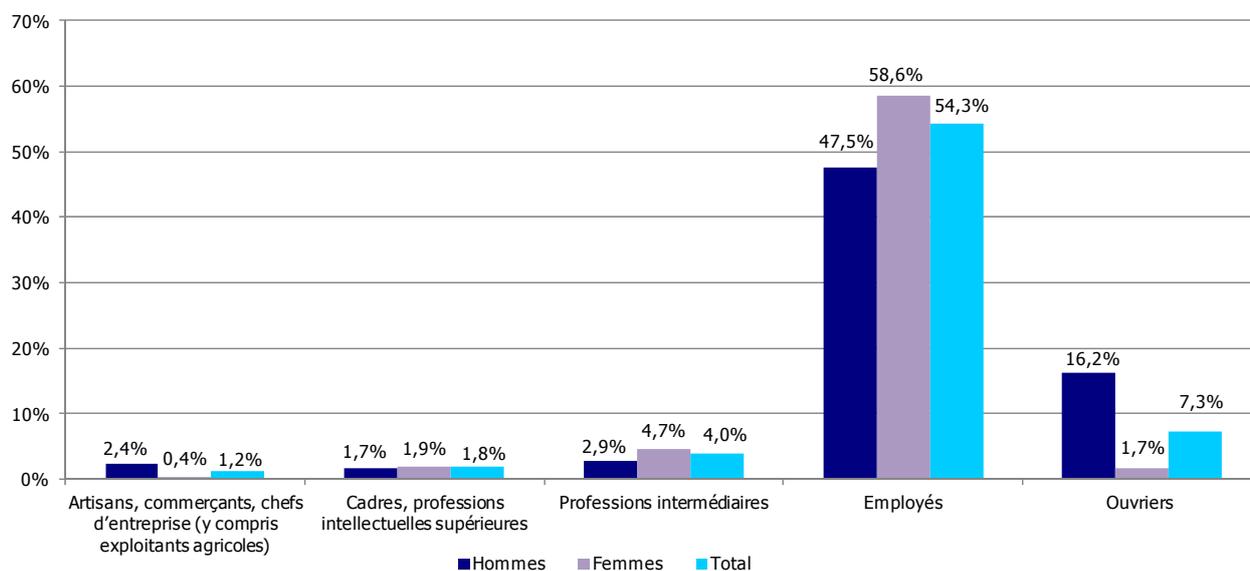
Parmi les surendettés, les femmes sont davantage représentées au sein de la catégorie socioprofessionnelle des professions intermédiaires (72,2 %) et de celle des autres personnes sans activité professionnelle (68,4 %). La métropole présente une décomposition différente. La catégorie des employés concentre 69,3 % de femmes et celle des autres personnes sans activité professionnelle, 65,2 %.

Répartition des surendettés selon le sexe, les professions et catégories socioprofessionnelles

	2013			2014		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes	Métropole
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise (y compris exploitants agricoles)	1,0%	2,4%	0,4%	1,2%	22,2%	0,4%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	2,2%	1,7%	1,9%	1,8%	63,4%	1,1%
Professions intermédiaires	2,7%	2,9%	4,7%	4,0%	72,2%	3,0%
Employés	51,6%	47,5%	58,6%	54,3%	66,2%	34,5%
Ouvriers	8,0%	16,2%	1,7%	7,3%	14,5%	24,3%
Inactifs ayant déjà travaillé	6,0%	8,7%	4,6%	6,2%	45,7%	10,0%
Autres personnes sans activité professionnelle	28,4%	20,6%	28,1%	25,2%	68,4%	26,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	61,3%	100,0%



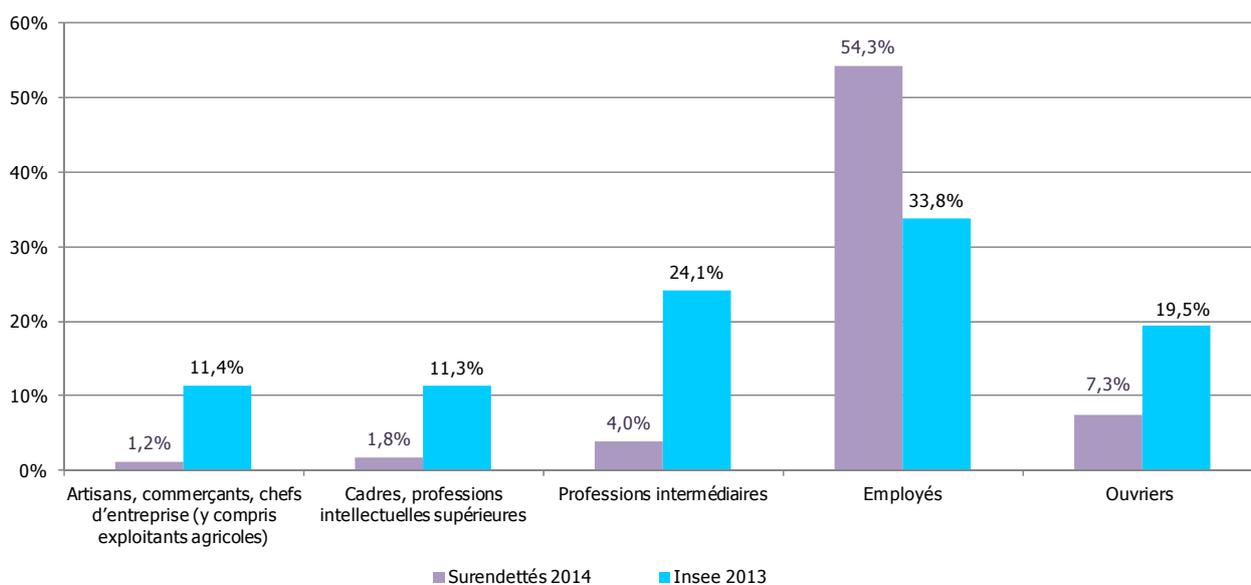
Répartition de l'ensemble des surendettés selon le sexe, les professions et catégories socioprofessionnelles en 2014



Comparaison avec la population domienne totale

Les comparaisons ci-après reflètent les caractéristiques socioprofessionnelles des ménages surendettés et leur spécificité par rapport à la population domienne totale.

Répartition selon les PCS (comparaison population domienne-surendettés)





2- Ressources et capacités de remboursement

2-1 Niveau des ressources

2-1-1 Ressources par dossier de surendettement

Sont pris en compte tous les types de ressources du débiteur et du codébiteur : allocation chômage, allocation logement/APL, salaire, prestations familiales, congé parental d'éducation, pension alimentaire reçue/prestation compensatoire, retraite/autres pensions, pension d'invalidité, minima sociaux, allocation adulte handicapé, rente accident du travail, indemnités journalières, revenus patrimoniaux, autres ressources, contribution aux charges par des personnes non signataires du dossier.

Les calculs sur l'année 2014 ont été faits sur la base du RSA socle 2014 (764 euros pour un couple sans enfant, 509 euros pour une personne seule) et du SMIC 2014 (1 445 euros).

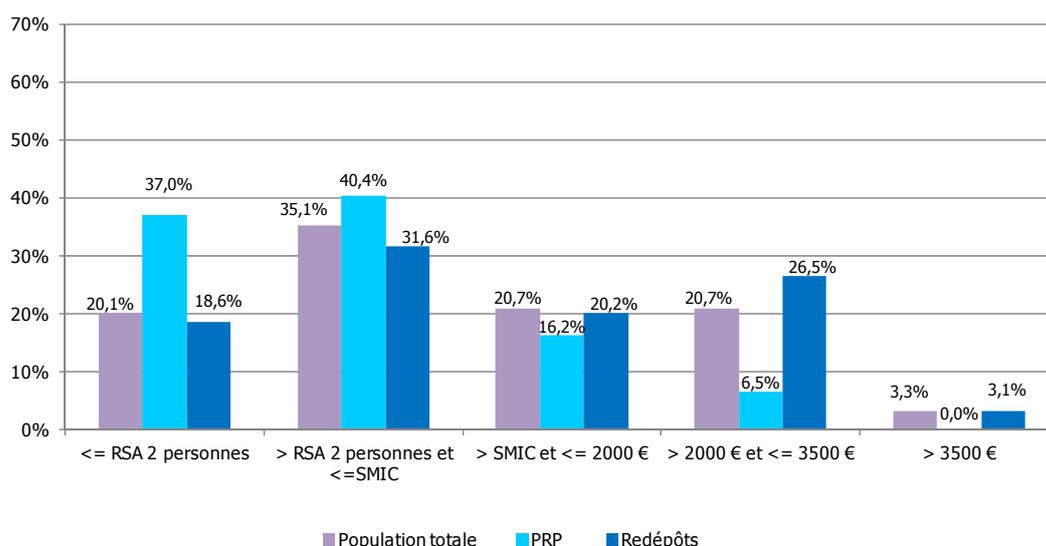
Pour 2013, la répartition a été calculée à partir des données du RSA socle 2013 pour un couple sans enfant (739 euros) et du SMIC 2013 (1 430 euros).

En 2014, 75,9 % des ménages surendettés perçoivent des ressources mensuelles inférieures ou égales à 2 000 euros (contre 78,1 % en 2013) et cette proportion atteint 93,6 % pour les personnes orientées vers la procédure de rétablissement personnel. Ces différents ratios sont assez comparables à ceux de la métropole (respectivement 76,2 % et 92,2 %).

Par ailleurs, 55,2 % des surendettés ont des ressources inférieures ou égales au SMIC (56,5 % en 2013), cette proportion atteignant 77,4 % en cas de PRP. En métropole, les proportions sont plus faibles (50,3 % et 71,1 %).

Pour 20,1 % des surendettés, les ressources sont inférieures au RSA socle pour deux personnes, cette situation concernant 37 % des personnes orientées en PRP. La métropole affiche des taux inférieurs (respectivement 13 % et 20,6 %).

Répartition en 2014 des dossiers par tranche de ressources selon la nature du dossier (RSA 2 personnes)



L'analyse du niveau des ressources des personnes surendettées au cours des deux dernières années fait apparaître les évolutions suivantes :

- une très légère diminution de 0,5 point de la part de la tranche de revenus strictement inférieurs au RSA socle pour un couple sans enfant (de 20,6 % en 2013 à 20,1 % en 2014), qui tranche avec une augmentation en métropole ;
- une diminution (en ligne avec la métropole) de 0,8 point de la part de la tranche de revenus compris entre le RSA socle pour un couple sans enfant et le SMIC (de 35,9 % en 2013 à 35,1 % en 2014).



2-1-2 Ressources selon la composition des ménages surendettés

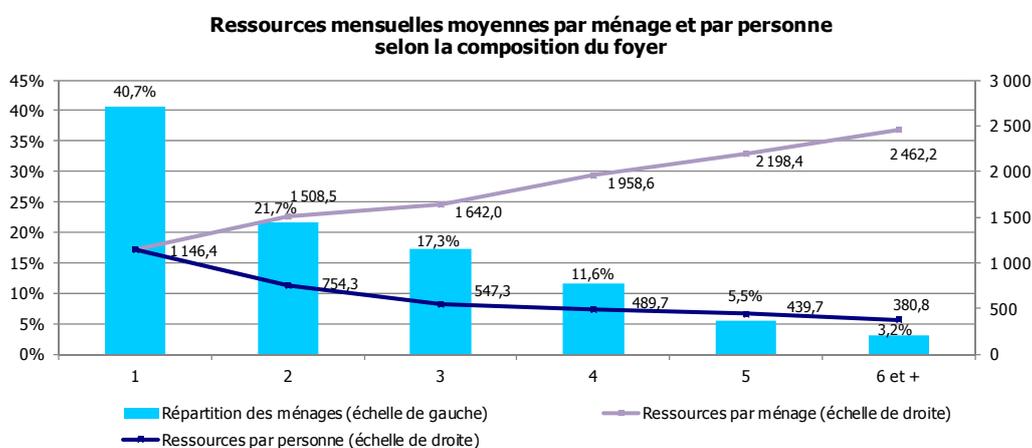
Même si les ressources des ménages surendettés sont globalement plus importantes pour les familles les plus nombreuses, les ressources par personne sont plus faibles pour ces ménages que pour ceux composés d'une ou deux personnes.

Ainsi, dans le cas d'un ménage surendetté de six personnes, les ressources individuelles sont en 2014 de 381 euros, ce qui correspond à un niveau près de trois fois moins élevé que dans le cas d'un ménage composé d'une seule personne.

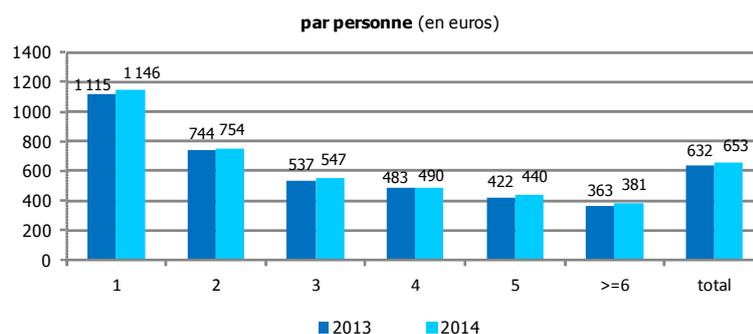
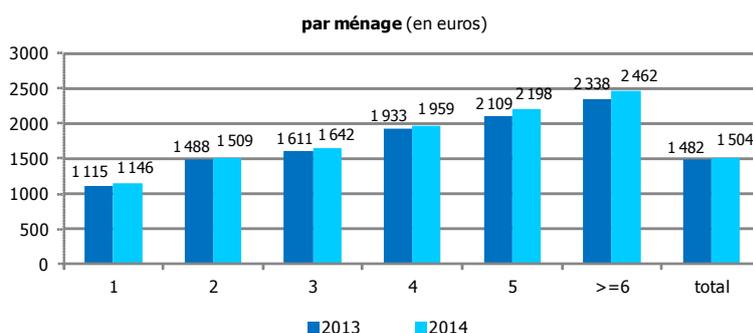
La composition du ménage comprend l'ensemble des personnes bénéficiant de la procédure de surendettement (débiteurs, codébiteurs, personnes à charge).

Les ressources par ménage de n personnes sont obtenues en divisant le montant total des ressources des ménages de n personnes par le nombre de dossiers correspondants.

Le montant des ressources par personne est calculé en divisant le montant précédemment obtenu par le nombre de personnes composant le foyer.



Evolution des ressources mensuelles moyennes selon la composition du ménage



Les chiffres présentés dans les deux graphiques *supra* sont comparables avec ceux concernant la métropole.



Le surendettement des ménages dans les DOM Enquête typologique 2014

2-2 Structure des ressources

2-2-1 Répartition du montant des ressources par nature : comparaison avec la population domienne

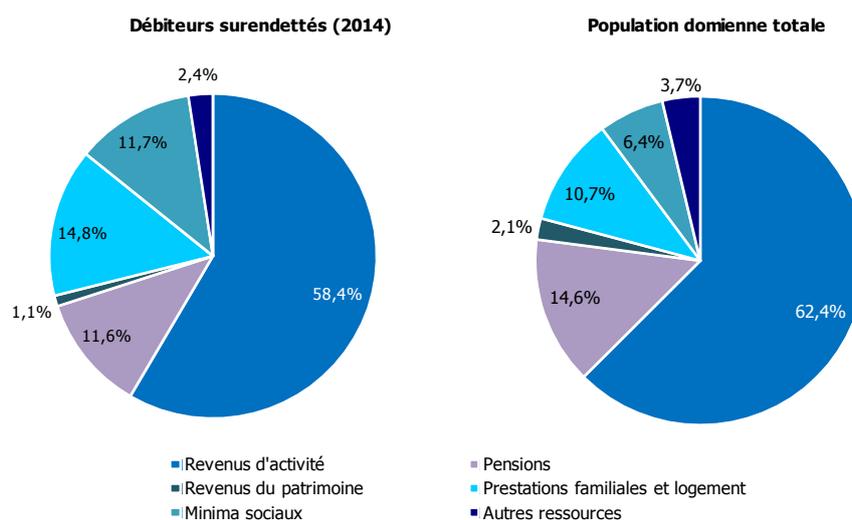
Alors que les revenus d'activité constituent 62,4 % des revenus de la population domienne, cette part s'élève à 58,4 % pour les ménages surendettés ultramarins.

Les prestations familiales et de logement représentent 14,8 % du montant des ressources des surendettés, contre seulement 10,7 % pour l'ensemble des domiens.

Par ailleurs, 11,6 % du montant des ressources de l'ensemble de la population des surendettés sont constitués de pensions alors que celles-ci représentent 14,6 % des ressources des domiens.

Cette répartition confirme la situation atypique des ménages surendettés au regard de la population domienne totale.

Répartition du montant des ressources par nature : comparaison avec la population domienne



2-2-2 Ressources principales des personnes surendettées

En 2014, les revenus d'activité constituent, comme en 2013, les ressources principales dans 53,9 % des dossiers recevables et dans 30,4 % des dossiers orientés en PRP.

Les minima sociaux restent la ressource principale des personnes surendettées dans 25 % des cas (25,1 % en 2013) et dans 45,9 % de situations orientées en PRP (44,8 % en 2013).



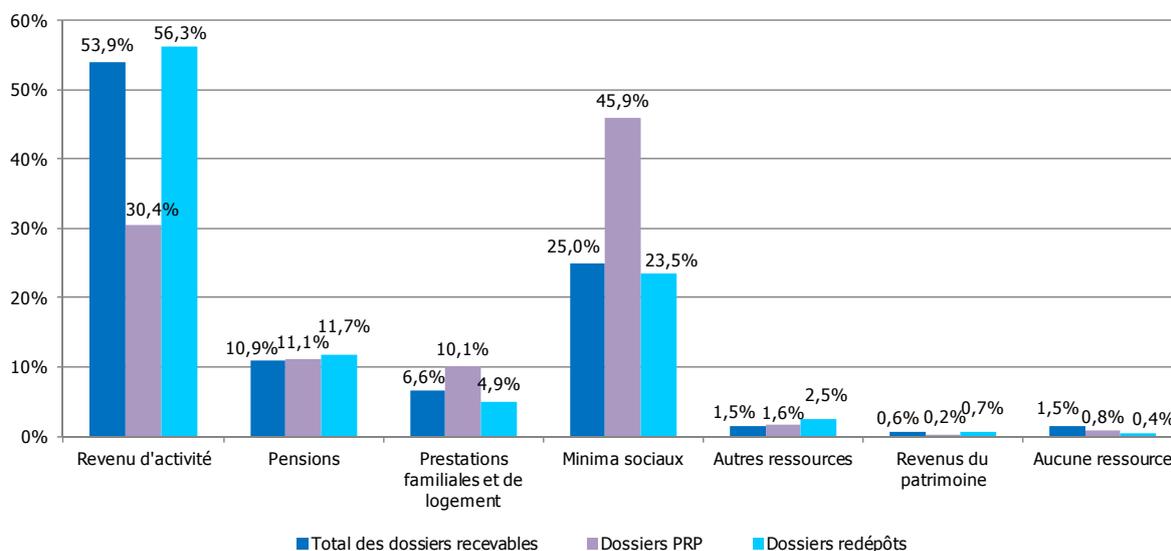
Répartition des ressources principales (*) des surendettés (débiteurs et codébiteurs)

Nature des ressources du débiteur	2013		2014		
	Population totale	Population totale	Dossiers PRP	Redépôts	Métropole
Revenu d'activité	53,9%	53,9%	30,4%	56,3%	57,9%
Salaire	39,0%	39,3%	18,9%	42,6%	39,4%
Rente d'accident du travail	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Allocation chômage	13,6%	13,8%	11,1%	13,0%	15,4%
Indemnités journalières	1,1%	0,8%	0,4%	0,7%	3,0%
Pensions	10,7%	10,9%	11,1%	11,7%	15,7%
Pension alimentaire reçue	0,2%	0,3%	0,0%	0,2%	0,2%
Pension d'invalidité	0,8%	0,8%	0,8%	1,6%	2,6%
Retraite / Autres pensions	9,7%	9,8%	10,3%	9,9%	12,9%
Prestations familiales et de logement	6,3%	6,6%	10,1%	4,9%	4,8%
Prestations familiales	4,4%	4,6%	5,8%	2,5%	2,8%
Allocation logement / APL	1,8%	1,9%	4,0%	2,2%	1,7%
Congé parental d'éducation	0,0%	0,1%	0,2%	0,2%	0,3%
Minima sociaux	25,8%	25,0%	45,9%	23,5%	18,7%
Allocation adulte handicapé	1,1%	1,3%	2,4%	1,3%	2,7%
Minima sociaux	24,7%	23,7%	43,5%	22,2%	16,0%
Autres ressources	1,4%	1,5%	1,6%	2,5%	2,0%
Revenus du patrimoine	0,3%	0,6%	0,2%	0,7%	
Aucune ressource	1,6%	1,5%	0,8%	0,4%	0,9%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

(*) La ressource principale est définie comme la ressource ayant le montant maximal au sein du dossier. La répartition des ressources principales par nature est calculée en pourcentage du nombre des ressources principales et non relativement au nombre de dossiers, car dans ce cas le total serait supérieur à 100 %.

Lecture : en 2014, le revenu d'activité est la ressource principale dans 53,9 % des dossiers.

Répartition des ressources principales des surendettés selon leur nature





2-3 Autres ressources : patrimoine immobilier et épargne

2-3-1 Patrimoine immobilier des personnes surendettées

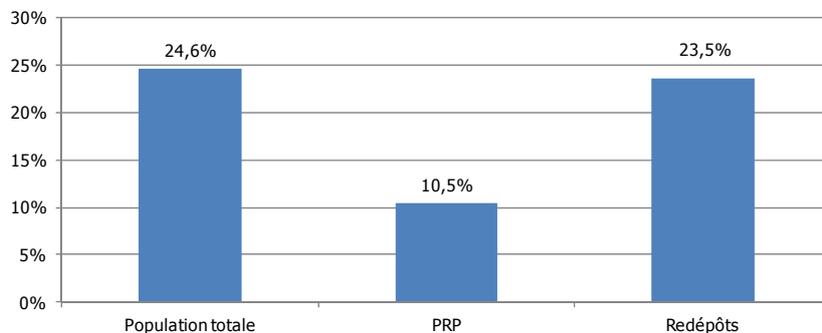
En 2014, la part des dossiers dans lesquels un bien immobilier a été déclaré s'établit à 24,6 %, alors qu'il n'est que de 13,8 % en métropole. Cette situation est le reflet de la politique d'accession à la propriété mise en place par l'État en octroyant des aides financières au logement dans les DOM spécifiques telles que le Prêt social de location-accession (PSLA), le Logement évolutif social (LES) et le Logement en accession sociale (LAS). Dans près de deux cas sur cinq (38,8 % pour l'ensemble de la population surendettée et 41,9 % pour les redépôts de dossiers), la valeur de ce bien est inférieure à 100 000 euros. 31,9 % des cas métropolitains font état d'un bien immobilier valorisé à moins de 100 000 euros.

Dans les situations moins nombreuses où des personnes surendettées orientées en PRP possèdent un bien immobilier (10,5 % des dossiers), la valeur de celui-ci est le plus souvent inférieure à 100 000 euros (75 % des cas pour 54,6 % des dossiers métropolitains).

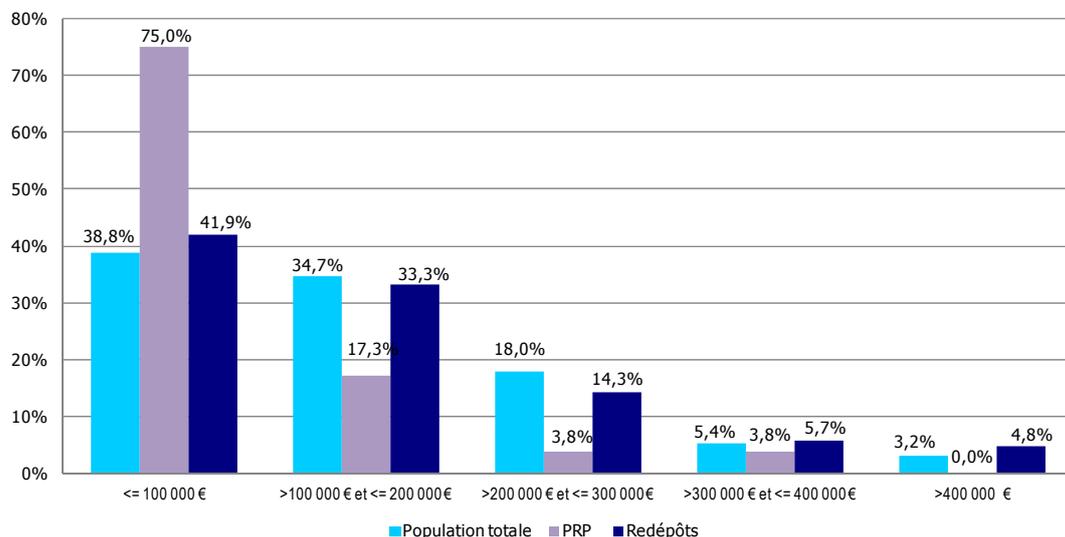
Évaluation du patrimoine immobilier des surendettés propriétaires
En % du nombre de dossiers pour lesquels un bien immobilier est déclaré

	2013		2014		
	Population totale	Population totale	PRP	Redépôts	Métropole
<= 100 000 €	53,0%	38,8%	75,0%	41,9%	31,9%
>100 000 € et <= 200 000 €	28,9%	34,7%	17,3%	33,3%	49,1%
>200 000 € et <= 300 000 €	13,7%	18,0%	3,8%	14,3%	13,4%
>300 000 € et <= 400 000 €	2,3%	5,4%	3,8%	5,7%	3,4%
>400 000 €	2,1%	3,2%	0,0%	4,8%	2,2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Part des dossiers contenant au moins un patrimoine déclaré



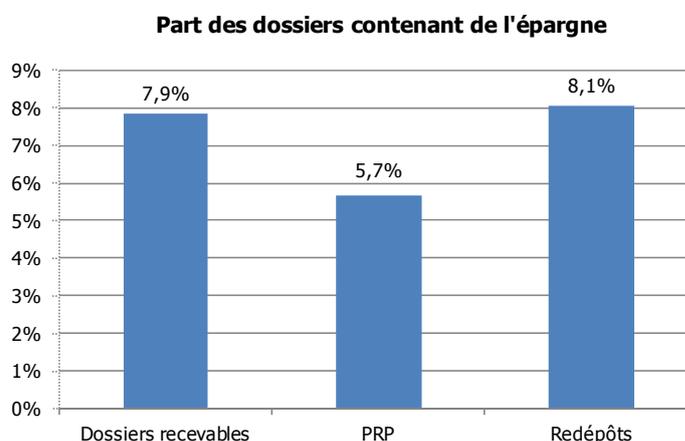
Évaluation du patrimoine immobilier des surendettés





2-3-2 Epargne des personnes surendettées

La proportion des situations dans lesquelles les personnes surendettées disposent d'épargne reste limitée à moins de 8 % de l'ensemble des dossiers recevables. Pour autant, ce taux est quasiment le double de celui observé en métropole (4,3 %). Elle s'établit à 5,7 % pour les dossiers en PRP. Le montant de cette épargne est inférieur à 1 500 euros dans 72,5 % des dossiers recevables (38,1 % en métropole) et dans 96,4 % des dossiers orientés en PRP (60,5 % en métropole).



Répartition des dossiers par niveau d'épargne

Épargne des surendettés	2013		2014		
	Dossiers recevables	Dossiers recevables	PRP	Redépôts	Métropole
Inférieure ou égale à 1 500 €	77,0%	72,5%	96,4%	75,0%	38,1%
> 1 500 € et <= 7 600 €	18,5%	22,1%	3,6%	16,7%	46,2%
Supérieure à 7600 €	4,5%	5,4%	0,0%	8,3%	15,7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

2-4 Capacités de remboursement¹

En 2014, la part des situations de surendettement caractérisées par une capacité de remboursement strictement inférieure à zéro s'établit à 56,9 % (57,8 % en 2013) contre 54 % en métropole. On observe par ailleurs que, dans près de 5,2 % des cas, le niveau des capacités de remboursement est inférieur à 100 euros, et compris entre 100 euros et 250 euros dans 7 % des cas. S'agissant des situations considérées comme irrémédiablement compromises et orientées de ce fait en PRP, les capacités de remboursement sont généralement inexistantes (94,3 %) ou très faibles (inférieures à 100 euros, 3,4 %).

Évolution de la répartition des dossiers selon la capacité de remboursement et la nature des dossiers

Population totale en % du nombre de dossiers

	2013		2014		
	Population totale	Population totale	PRP	Redépôts	Métropole (Population totale)
inférieures à 0	57,8%	56,9%	94,3%	51,3%	53,5%
>= 0 et < 450 €	21,3%	20,7%	5,5%	22,2%	27,9%
>= 0 et < 100 €	5,4%	5,2%	3,4%	4,9%	7,8%
>= 100 et < 250 €	7,6%	7,0%	1,0%	8,1%	10,3%
>= 250 et < 450 €	8,4%	8,5%	1,0%	9,2%	9,8%
>= 450 € et < 800 €	9,1%	10,8%	0,0%	13,0%	9,6%
>= 800 € et < 1500 €	7,9%	7,9%	0,2%	9,2%	6,7%
>= 1500 €	3,9%	3,8%	0,0%	4,3%	2,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

¹ La capacité de remboursement correspond au total des ressources diminué du total des charges.



3- Niveau et typologie de l'endettement

3-1 Structure globale de l'endettement

Le tableau ci-après apporte une vue d'ensemble des principales composantes de l'endettement des ménages. L'ensemble de ces données détaillées figure dans les différents tableaux présentés *infra*.

Structure des dettes par grandes catégories

	Endettement moyen en €	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes par dossier
Dettes financières	35 693	87,3%	4,0
Dettes de charges courantes	6 049	85,2%	3,4
Autres dettes	9 361	50,6%	2,2
Endettement (hors dettes immobilières)	26 140	99,5%	7,3
Endettement global	41 060	100,0%	7,5

La structure de l'endettement des ménages surendettés reflète les difficultés de solvabilité et de trésorerie auxquelles ceux-ci sont confrontés et demeure caractérisée par la présence conjointe de dettes financières (dans 87,3 % des dossiers) et d'arriérés de charges courantes (dans 85,2 % des dossiers).

Le niveau d'endettement observé en moyenne pour l'ensemble des dossiers recevables s'établit à 41 060 euros en 2014.

Le nombre moyen de dettes par dossier pour les dossiers recevables est de 7,5 en 2014 et de 6,5 pour les dossiers en PRP.

L'endettement global, qui représente près de 78 millions d'euros, se compose pour 75,9 % de dettes financières pour 12,6 % de dettes de charges courantes et pour 11,5 % d'autres dettes. L'endettement global des personnes en PRP atteint plus de 10 millions d'euros et se caractérise par une prédominance de l'endettement financier (60 % de l'endettement global) et par un poids plus important de l'endettement au titre de charges courantes (22,1 %) et des autres dettes (17,9 %).

3-2 Typologie de l'endettement financier

En 2014, les dettes financières sont présentes dans 87,3 % des dossiers (79,8 % des dossiers en PRP) contre 91,6 % en métropole. On compte en moyenne quatre dettes par dossier (3,1 en PRP) contre cinq en métropole, pour un montant moyen par dossier qui s'établit à 35 693 euros (34 770 euros en métropole) et 15 598 euros en PRP.

Comme en métropole, cet encours de dettes financières par dossier apparaît en augmentation par rapport à 2013 (respectivement +580 euros dans les DOM et +1 112 euros en métropole).

L'endettement financier hors dettes immobilières, constaté sur l'ensemble des dossiers recevables, s'établit à 49 millions d'euros, soit 63,3 % de l'endettement global. Dans le cas des dossiers en PRP, ce type d'endettement s'établit à 9 millions d'euros, soit 86,2 % de l'endettement global représenté par ces dossiers.

L'encours moyen des dettes (hors dettes immobilières) par dossier présente un niveau de 26 140 euros en 2014. En ce qui concerne les PRP, l'encours moyen affiche 18 295 euros.

3-2-1 Les dettes immobilières

En 2014, les dettes immobilières sont présentes dans 15 % des dossiers (11,8 % en métropole). Leur montant moyen est de 100 473 euros (106 407 en métropole). Dans ce cas, un dossier recevable contient en moyenne 1,7 dette immobilière (1,3 dette pour un dossier en PRP pour un endettement moyen de 80 789 euros).

Plus précisément, les dettes résultant de crédits immobiliers (prêts immobiliers, arriérés, solde restant dû après la vente de la résidence principale) représentent 28,5 millions d'euros (dont 1,4 million en PRP), soit 48,3 % des dettes financières et 36,7 % de l'endettement global (31,3 % en métropole).



3-2-2 Les dettes relatives aux crédits à la consommation

Les crédits à la consommation représentent 37,1 % de l'endettement global contre 45,9 % en métropole. Elles sont présentes dans 75,3 % des dossiers, pour un montant moyen de 20 252 euros. On dénombre en moyenne 3,3 dettes par dossier, contre 4,3 en métropole.

L'endettement au titre des crédits à la consommation s'établit à près de 29 millions d'euros, soit 48,9 % de l'endettement financier.

Les prêts personnels représentent 28,1 % de l'endettement global (20,3 % en métropole) et figurent dans 62,2 % des dossiers avec en moyenne 2,2 prêts par dossier.

Les crédits renouvelables sont présents dans 48,6 % des dossiers (contre 24,7 % en métropole), pour un montant moyen de 5 626 euros. L'encours représente 6,7 % de l'endettement global, et en moyenne un surendetté détient 2,2 crédits renouvelables.

3-2-3 Découverts et dépassements

Les découverts et dépassements représentent 2% de l'endettement global des personnes surendettées en 2014 et 2,8% de l'endettement globalement des personnes en situation de PRP.

En moyenne, cette catégorie de dettes, présente dans 54,9% des dossiers (51,1% en PRP), est caractérisée par un montant moyen de 1 485 euros par dossier en 2014 (1 148 euros pour les dossiers en PRP).

Le nombre moyen de dettes par dossier s'établit à 1,3 pour l'ensemble des dossiers recevables (1,2 en PRP).

3-3 Arriérés de charges courantes

Caractéristiques de l'endettement - Ensemble des DOM

	Montant des dettes en €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Endettement moyen en €	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes par dossier
Dettes de charges courantes	9 768 895	1 615	5 524	12,6%	6 049	85,2%	3,4
Dettes de logement	4 139 787	856	994	5,3%	4 836	45,2%	1,2
Loyer et charges locatives	3 807 081	811	912	4,9%	4 694	42,8%	1,1
Charges de copropriété	211 956	34	35	0,3%	6 234	1,8%	1,0
Frais de maison de retraite /Frais de maison spécialisée	59 661	3	3	0,1%	19 887	0,2%	1,0
Dépôts de garantie	61 088	41	44	0,1%	1 490	2,2%	1,1
Dettes d'énergie et de communication	905 241	893	1 754	1,2%	1 014	47,1%	2,0
Électricité - Gaz - Chauffage	190 294	420	443	0,2%	453	22,2%	1,1
Eau	415 243	554	589	0,5%	750	29,2%	1,1
Téléphonie - Internet	299 704	493	720	0,4%	608	26,0%	1,5
Dettes de transport	581	5	5	0,0%	116	0,3%	1,0
Dettes d'assurance/ mutuelle	461 854	576	812	0,6%	802	30,4%	1,4
Dettes d'assurance	354 318	471	595	0,5%	752	24,9%	1,3
Dettes de mutuelle	107 537	200	218	0,1%	538	10,6%	1,1
Dettes de santé/ éducation	294 078	320	412	0,4%	919	16,9%	1,3
Dettes de santé	135 047	106	127	0,2%	1 274	5,6%	1,2
Dettes d'éducation et frais de garde	159 031	238	285	0,2%	668	12,6%	1,2
Dettes alimentaires	100 423	17	17	0,1%	5 907	0,9%	1,0
Dettes fiscales	3 866 932	1 085	1 530	5,0%	3 564	57,3%	1,4
Impôt sur le revenu	1 364 587	350	404	1,8%	3 899	18,5%	1,2
Taxe d'habitation	1 073 963	717	794	1,4%	1 498	37,8%	1,1
Taxe foncière	1 428 381	295	332	1,8%	4 842	15,6%	1,1

Les dettes de charges courantes sont présentes dans 85,2 % des dossiers de surendettement en 2014 pour un montant moyen de 6 049 euros.



Le surendettement des ménages dans les DOM Enquête typologique 2014

Les charges courantes correspondent à 12,6 % de la valeur des dettes et le nombre moyen de dettes de cette nature s'établit à 3,4 dettes par dossier.

Les dettes de logement, principale composante des arriérés de charges courantes en valeur (42,3 %), sont recensées dans 45,2 % des dossiers de surendettement, pour un encours moyen de 4 836 euros.

Les dettes d'énergie ne représentent que 1,2 % de l'endettement global, mais sont présentes dans près de la moitié des dossiers de surendettement (47,1 %).

Les dettes alimentaires sont d'un montant moyen de 5 907 euros (contre 3 709 euros en métropole), mais sont présentes dans moins de 1 % des dossiers.

Les dettes fiscales, d'un montant moyen de 3 564 euros, représentent 5 % de l'endettement global et sont présentes dans 57,3 % des dossiers.

3-4 Autres dettes

Les autres dettes représentent 11,5 % de l'endettement global des surendettés et sont présentes dans un peu plus de la moitié des dossiers (50,6 %), pour un montant moyen de 9 361 euros.

Structure des dettes par grandes catégories - Ensemble des DOM

	Montant des dettes en €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Endettement moyen en €	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes par dossier
Autres dettes	8 967 628	958	2 074	11,5%	9 361	50,6%	2,2
Dettes diverses	5 907 659	650	1 359	7,6%	9 089	34,3%	2,1
Huissier, avocat, prêt envers la famille ...	2 700 203	467	739	3,5%	5 782	24,6%	1,6
Chèques impayés	260 513	222	543	0,3%	1 173	11,7%	2,4
Dettes auprès d'une caution	459 150	15	16	0,6%	30 610	0,8%	1,1
Dettes en tant que caution	2 487 793	45	61	3,2%	55 284	2,4%	1,4
Dettes sociales	1 159 922	351	455	1,5%	3 305	18,5%	1,3
Organismes d'aides sociales (CAF, FSL...)	744 703	270	331	1,0%	2 758	14,2%	1,2
Employeur et Comité d'entreprise	205 563	46	65	0,3%	4 469	2,4%	1,4
ASSEDIC, Indemnités Sécurité Sociale et Caisses de retraite...	197 594	53	57	0,3%	3 728	2,8%	1,1
Présence de dettes de Sécurité Sociale frauduleuses	12 061	2	2	0,0%	6 031	0,1%	1,0
Dettes professionnelles	240 733	23	31	0,3%	10 467	1,2%	1,3
Dettes pénales et réparations pécuniaires	1 659 314	204	229	2,1%	8 134	10,8%	1,1
Endettement (hors dettes immobilières)	49 274 463	1 885	13 724	63,3%	26 140	99,5%	7,3
Endettement global	77 808 815	1 895	14 210	100,0%	41 060	100,0%	7,5



II - PRINCIPALES DONNÉES RELATIVES À L'ENSEMBLE DES DOM

1- Comparatif des caractéristiques des ménages surendettés

Profil sociodémographique	en % du nombre de dossiers recevables ou de personnes surendettées						
	DOM	Guadeloupe	Guyane	La Réunion	Martinique	Mayotte	Métropole
Statut matrimonial ⁽¹⁾							
Couples	26,6%	16,1%	17,4%	34,1%	19,1%	33,3%	35,4%
Divorcés/ séparés	26,8%	31,1%	22,1%	26,2%	27,8%	33,3%	35,6%
Célibataires	43,6%	49,6%	57,4%	36,6%	50,6%	33,3%	23,8%
Veufs (ves)	3,0%	3,1%	3,2%	3,2%	2,6%	0,0%	5,2%
Nombre de personnes à charge ⁽¹⁾							
0	44,2%	49,6%	36,8%	43,5%	45,9%	33,3%	51,5%
1	22,2%	24,0%	25,3%	20,0%	25,1%	22,2%	19,5%
2	19,1%	16,5%	20,5%	20,1%	17,3%	22,2%	16,2%
3	9,9%	8,3%	11,1%	11,0%	7,7%	0,0%	8,4%
4 et plus	4,7%	1,6%	6,3%	5,3%	4,0%	22,2%	4,4%
Âge des personnes surendettées ⁽²⁾							
De 18 à 24 ans	1,9%	0,0%	1,0%	2,8%	1,3%	0,0%	3,0%
De 25 à 34 ans	20,3%	18,5%	23,7%	22,8%	12,8%	40,0%	21,0%
De 35 à 44 ans	27,2%	25,3%	24,2%	29,0%	24,7%	30,0%	26,8%
De 45 à 54 ans	28,9%	29,2%	31,9%	27,2%	32,3%	10,0%	26,3%
De 55 à 64 ans	15,3%	18,5%	13,5%	12,9%	20,5%	20,0%	14,8%
65 ans et plus	6,4%	8,5%	5,8%	5,3%	8,4%	0,0%	8,1%
De 65 à 74 ans	5,2%	6,8%	5,3%	4,4%	6,5%	0,0%	6,0%
De 75 et plus	1,2%	1,8%	0,5%	0,9%	1,9%	0,0%	2,1%
Sexe des personnes surendettées ⁽²⁾							
Hommes	38,7%	35,6%	29,5%	43,5%	31,2%	50,0%	45,5%
Femmes	61,3%	64,4%	70,5%	56,5%	68,8%	50,0%	54,5%

(1) En % du nombre de dossiers recevables

(2) En % du nombre de personnes surendettées (débiteurs et codébiteurs)

Situation au regard du logement ⁽¹⁾	en % du nombre de dossiers						
	DOM	Guadeloupe	Guyane	La Réunion	Martinique	Mayotte	Métropole
Locataires	60,5%	59,4%	77,4%	59,3%	57,4%	22,2%	77,5%
Propriétaires accédants	12,1%	10,6%	6,8%	12,4%	14,5%	0,0%	7,7%
Propriétaires	9,8%	9,8%	2,6%	10,7%	10,8%	11,1%	3,1%
Hébergés et occupants à titre gratuit	17,2%	20,1%	13,2%	16,9%	16,9%	66,7%	10,1%
Autres	0,5%	0,0%	0,0%	0,7%	0,5%	0,0%	1,5%

(1) Résidence principale du débiteur



Le surendettement des ménages dans les DOM Enquête typologique 2014

Caractéristiques professionnelles

en % du nombre de personnes surendettées - débiteurs et codébiteurs

	DOM	Guadeloupe	Guyane	La Réunion	Martinique	Mayotte	Métropole
Situation par rapport à l'emploi							
Salarié en CDI	30,4%	31,3%	44,4%	26,6%	33,5%	50,0%	30,3%
Salarié en CDD	7,0%	6,4%	8,7%	6,7%	7,1%	20,0%	5,1%
Salarié intérimaire	0,4%	0,7%	0,0%	0,2%	1,0%	0,0%	1,8%
Congé maternité	0,2%	0,4%	0,0%	0,2%	0,2%	0,0%	0,2%
Profession libérale	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Artisan/Commerçant	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Chômeur	42,7%	38,4%	27,1%	48,0%	37,9%	20,0%	28,7%
Sans profession	5,8%	3,6%	7,2%	7,0%	3,4%	0,0%	11,9%
Retraité	9,4%	11,7%	6,8%	8,3%	12,2%	10,0%	11,9%
Étudiant	0,4%	0,4%	0,5%	0,2%	0,8%	0,0%	0,3%
Congé maladie longue durée	1,6%	3,9%	2,9%	1,0%	1,3%	0,0%	3,5%
Congé parental	0,7%	0,7%	0,0%	0,8%	0,8%	0,0%	1,7%
Invalide	1,5%	2,5%	2,4%	1,0%	1,7%	0,0%	4,5%
PCS							
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise (y compris exploitants agricoles)	1,2%	0,4%	0,0%	1,2%	2,3%	0,0%	0,4%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	1,8%	2,8%	1,4%	1,3%	2,7%	0,0%	1,1%
Professions intermédiaires	4,0%	5,0%	18,8%	1,1%	4,8%	0,0%	3,0%
Employés	54,3%	55,9%	55,6%	56,9%	45,3%	80,0%	34,4%
Ouvriers	7,3%	6,0%	5,8%	8,8%	4,6%	20,0%	24,3%
Inactifs ayant déjà travaillé	6,2%	6,0%	2,4%	5,5%	9,9%	0,0%	10,0%
Autres personnes sans activité professionnelle	25,2%	23,8%	15,9%	25,2%	30,4%	0,0%	26,7%

Ressources/capacités de remboursement

en % du nombre de dossiers, en % du montant des ressources pour la structure des ressources

	DOM	Guadeloupe	Guyane	La Réunion	Martinique	Mayotte	Métropole
Niveau des ressources ⁽¹⁾							
<= RSA	20,1%	21,3%	11,6%	20,5%	21,8%	33,3%	13,0%
> RSA et <=SMIC ⁽²⁾	35,1%	31,9%	31,1%	38,3%	32,1%	11,1%	37,3%
> SMIC et <= 2000 €	20,7%	20,1%	24,2%	19,1%	23,0%	44,4%	25,9%
> 2000 € et <= 3500 €	20,7%	24,8%	28,4%	19,0%	19,2%	11,1%	21,6%
> 3500 €	3,3%	2,0%	4,7%	3,1%	4,0%	0,0%	2,2%
Structure des ressources ⁽³⁾							
Revenu d'activité	58,4%	61,5%	64,8%	55,3%	59,4%	90,7%	54,8%
Pensions	11,6%	12,2%	9,4%	10,9%	13,8%	3,0%	16,5%
Revenus du patrimoine	1,1%	1,9%	0,3%	0,7%	1,9%	0,0%	20,0%
Prestations familiales et de logement	14,8%	12,1%	15,2%	16,4%	12,9%	6,3%	15,7%
Minima sociaux	11,7%	9,5%	7,2%	14,3%	10,3%	0,0%	9,5%
Autres ressources	2,4%	2,8%	3,2%	2,4%	1,7%	0,0%	3,3%
Capacité de remboursement ⁽⁴⁾							
inférieures à 0	56,9%	46,1%	38,9%	63,3%	56,0%	55,6%	53,5%
>= 0 et < 450 €	20,7%	21,3%	30,0%	19,4%	19,2%	22,2%	27,9%
>= 0 et < 100 €	5,2%	5,1%	7,9%	5,5%	3,5%	0,0%	7,8%
>= 100 et < 250 €	7,0%	5,1%	10,5%	6,4%	8,0%	0,0%	10,3%
>= 250 et < 450 €	8,5%	11,0%	11,6%	7,5%	7,7%	22,2%	9,8%
>= 450 € et < 800 €	10,8%	13,4%	17,4%	8,4%	12,2%	0,0%	9,6%
>= 800 € et < 1500 €	7,9%	13,8%	8,4%	6,1%	8,2%	11,1%	6,7%
>= 1500 €	3,8%	5,5%	5,3%	2,8%	4,4%	11,1%	2,2%

(1) Ressources du débiteur et du codébiteur, en % du nombre de dossiers.

(2) En 2014, le RSA socle pour un couple sans enfant : 764 euros; le SMIC : 1 445 euros.

(3) Ressources du débiteur uniquement, en % du montant des ressources.

(4) Capacité de remboursement du débiteur et du codébiteur, en % du nombre de dossiers.



2- Comparatif des caractéristiques de la dette

	Montant des dettes en €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Endettement moyen en €	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes par dossier
Dettes financières	59 072 292	1 655	6 612	75,9%	35 693	87,3%	4,0
Dettes immobilières	28 534 352	284	486	36,7%	100 473	15,0%	1,7
Guadeloupe	6 545 608	42	77	39,6%	155 848	16,5%	1,8
Guyane	1 659 465	21	39	26,5%	79 022	11,1%	1,9
La Réunion	12 188 563	146	239	34,7%	83 483	14,4%	1,6
Martinique	8 084 404	73	128	41,0%	110 745	17,1%	1,8
Mayotte	23 854	1	2	13,1%	23 854	11,1%	2,0
Dettes à la consommation	28 899 878	1 427	4 770	37,1%	20 252	75,3%	3,3
Guadeloupe	4 896 765	212	674	29,6%	23 098	83,5%	3,2
Guyane	2 593 100	133	375	41,4%	19 497	70,0%	2,8
La Réunion	14 286 849	723	2 576	40,7%	19 761	71,3%	3,6
Martinique	7 016 564	353	1 133	35,6%	19 877	82,7%	3,2
Mayotte	106 599	6	12	58,7%	17 767	66,7%	2,0
Dettes de charges courantes	9 768 895	1 615	5 524	12,6%	6 049	85,2%	3,4
Guadeloupe	1 675 849	223	793	10,1%	7 515	87,8%	3,6
Guyane	1 237 607	176	748	19,8%	7 032	92,6%	4,3
La Réunion	4 501 958	856	2 887	12,8%	5 259	84,4%	3,4
Martinique	2 347 947	356	1 092	11,9%	6 595	83,4%	3,1
Mayotte	5 029	3	3	2,8%	1 676	33,3%	1,0
Autres dettes	8 967 628	958	2 074	11,5%	9 361	50,6%	2,2
Guadeloupe	3 041 746	137	308	18,4%	22 203	53,9%	2,2
Guyane	622 348	118	349	9,9%	5 274	62,1%	3,0
La Réunion	3 443 442	508	995	9,8%	6 778	50,1%	2,0
Martinique	1 829 797	190	416	9,3%	9 631	44,5%	2,2
Mayotte	30 295	5	6	16,7%	6 059	55,6%	1,2
Endettement (Hors immo.)	49 274 463	1 885	13 724	63,3%	26 140	99,5%	7,3
Guadeloupe	9 977 998	254	2 011	60,4%	39 283	100,0%	7,9
Guyane	4 601 575	189	1 592	73,5%	24 347	99,5%	8,4
La Réunion	22 908 136	1 008	7 150	65,3%	22 726	99,4%	7,1
Martinique	11 628 401	425	2 944	59,0%	27 361	99,5%	6,9
Mayotte	157 848	8	26	86,9%	19 731	88,9%	3,3
Endettement global	77 808 815	1 895	14 210	100,0%	41 060	100,0%	7,5
Guadeloupe	16 523 606	254	2 088	100,0%	65 054	100,0%	8,2
Guyane	6 261 040	190	1 631	100,0%	32 953	100,0%	8,6
La Réunion	35 096 700	1 014	7 389	100,0%	34 612	100,0%	7,3
Martinique	19 712 805	427	3 072	100,0%	46 166	100,0%	7,2
Mayotte	181 703	9	28	100,0%	20 189	100,0%	3,1



III - CARACTÉRISTIQUES DE L'ENDETTEMENT AU NIVEAU DE CHACUN DES DOM

1- Caractéristiques de l'endettement à la Guadeloupe (données 2014)



Surendettement

305 dossiers déposés

281 personnes surendettées

0,93 dossier pour 1 000 habitants

Endettement moyen : 65 054 euros

Indicateurs socioéconomiques

Population : 403 750 habitants

Taux de chômage : 26,2 %

RSA : 46 547 bénéficiaires

PIB par habitant : 20 072 euros

Taux de pauvreté (proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à 993 euros) : 12,5 %

Le surendettement des ménages dans les DOM Enquête typologique 2014



	Montant des dettes en €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Endettement moyen en €	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes par dossier
Dettes financières	11 806 011	231	987	71,4%	51 108	90,9%	4,3
Dettes immobilières	6 545 608	42	77	39,6%	155 848	16,5%	1,8
Prêts immobiliers	6 339 034	40	73	38,4%	158 476	15,7%	1,8
Arriérés	12 591	1	1	0,1%	12 591	0,4%	1,0
Solde après vente de la résidence principale	193 983	3	3	1,2%	64 661	1,2%	1,0
Dettes à la consommation	4 896 765	212	674	29,6%	23 098	83,5%	3,2
Crédits renouvelables	821 697	123	269	5,0%	6 680	48,4%	2,2
Prêts personnels	3 598 189	177	371	21,8%	20 329	69,7%	2,1
Crédits affectés/LOA	476 879	31	34	2,9%	15 383	12,2%	1,1
Microcrédits et prêts sur gage	89 068	11	21	0,5%	8 097	4,3%	1,9
Autres dettes bancaires (découverts et dépassement)	274 570	156	215	1,7%	1 760	61,4%	1,4
Dettes de charges courantes	1 675 849	223	793	10,1%	7 515	87,8%	3,6
Dettes de logement	724 238	126	142	4,4%	5 748	49,6%	1,1
Loyer et charges locatives	634 317	116	127	3,8%	5 468	45,7%	1,1
Charges de copropriété	73 213	9	10	0,4%	8 135	3,5%	1,1
Frais de maison de retraite /Frais de maison spécialisée	11 579	1	1	0,1%	11 579	0,4%	1,0
Dépôts de garantie	5 130	4	4	0,0%	1 282	1,6%	1,0
Dettes d'énergie et de communication	125 948	141	262	0,8%	893	55,5%	1,9
Électricité - Gaz - Chauffage	29 616	66	67	0,2%	449	26,0%	1,0
Eau	58 310	95	99	0,4%	614	37,4%	1,0
Téléphonie - Internet	38 022	69	96	0,2%	551	27,2%	1,4
Dettes de transport	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes d'assurance/ mutuelle	69 148	80	120	0,4%	864	31,5%	1,5
Dettes d'assurance	53 475	70	92	0,3%	764	27,6%	1,3
Dettes de mutuelle	15 673	26	29	0,1%	603	10,2%	1,1
Dettes de santé/ éducation	21 602	22	28	0,1%	982	8,7%	1,3
Dettes de santé	13 374	11	11	0,1%	1 216	4,3%	1,0
Dettes d'éducation et frais de garde	8 228	13	17	0,0%	633	5,1%	1,3
Dettes alimentaires	35 282	1	1	0,2%	35 282	0,4%	1,0
Dettes fiscales	699 631	165	240	4,2%	4 240	65,0%	1,5
Impôt sur le revenu	306 980	70	74	1,9%	4 385	27,6%	1,1
Taxe d'habitation	226 422	106	109	1,4%	2 136	41,7%	1,0
Taxe foncière	166 229	46	57	1,0%	3 614	18,1%	1,2
Autres dettes	3 041 746	137	308	18,4%	22 203	53,9%	2,2
Dettes diverses	1 324 001	96	195	8,0%	13 792	37,8%	2,0
Huissier, avocat, prêt envers la famille ...	251 679	67	94	1,5%	3 756	26,4%	1,4
Chèques impayés	43 343	34	83	0,3%	1 275	13,4%	2,4
Dettes auprès d'une caution	174 484	3	3	1,1%	58 161	1,2%	1,0
Dettes en tant que caution	854 495	12	15	5,2%	71 208	4,7%	1,3
Dettes sociales	177 989	36	55	1,1%	4 944	14,2%	1,5
Organismes d'aides sociales (CAF, FSL...)	53 899	22	30	0,3%	2 450	8,7%	1,4
Employeur et Comité d'entreprise	93 038	11	19	0,6%	8 458	4,3%	1,7
ASSEDIC, Indemnités Sécurité Sociale et Caisses de retraite...	31 052	6	7	0,2%	5 175	2,4%	1,2
Présence de dettes de Sécurité Sociale frauduleuses	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes professionnelles	152 283	12	17	0,9%	12 690	4,7%	1,4
Dettes pénales et réparations pécuniaires	1 387 472	36	41	8,4%	38 541	14,2%	1,1
Endettement (hors dettes immobilières)	9 977 998	254	2 011	60,4%	39 283	100,0%	7,9
Endettement global	16 523 606	254	2 088	100,0%	65 054	100,0%	8,2



2- Caractéristiques de l'endettement en Guyane (données 2014)



Surendettement

194 dossiers déposés

207 personnes surendettées

1,15 dossier pour 1000 habitants

Endettement moyen : 32 953 euros

Indicateurs socioéconomiques

Population : 250 400 habitants

Taux de chômage : 21,3 %

RSA : 23 693 bénéficiaires

PIB par habitant : 15 820 euros

Taux de pauvreté (proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à 993 euros) : 20,7 %

Le surendettement des ménages dans les DOM Enquête typologique 2014



	Montant des dettes en €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Endettement moyen en €	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes par dossier
Dettes financières	4 401 085	159	534	70,3%	27 680	83,7%	3,4
Dettes immobilières	1 659 465	21	39	26,5%	79 022	11,1%	1,9
Prêts immobiliers	1 302 501	16	29	20,8%	81 406	8,4%	1,8
Arriérés	2 890	3	4	0,0%	963	1,6%	1,3
Solde après vente de la résidence principale	354 074	5	6	5,7%	70 815	2,6%	1,2
Dettes à la consommation	2 593 100	133	375	41,4%	19 497	70,0%	2,8
Crédits renouvelables	361 993	68	147	5,8%	5 323	35,8%	2,2
Prêts personnels	1 858 452	106	196	29,7%	17 533	55,8%	1,8
Crédits affectés/LOA	372 656	29	32	6,0%	12 850	15,3%	1,1
Microcrédits et prêts sur gage	1 900	1	1	0,0%	1 900	0,5%	1,0
Autres dettes bancaires (découverts et dépassement)	146 620	99	119	2,3%	1 481	52,1%	1,2
Dettes de charges courantes	1 237 607	176	748	19,8%	7 032	92,6%	4,3
Dettes de logement	799 243	127	154	12,8%	6 293	66,8%	1,2
Loyer et charges locatives	782 063	127	143	12,5%	6 158	66,8%	1,1
Charges de copropriété	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Frais de maison de retraite /Frais de maison spécialisée	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dépôts de garantie	17 180	8	11	0,3%	2 147	4,2%	1,4
Dettes d'énergie et de communication	104 964	93	187	1,7%	1 129	48,9%	2,0
Électricité - Gaz - Chauffage	23 881	46	47	0,4%	519	24,2%	1,0
Eau	52 345	55	60	0,8%	952	28,9%	1,1
Téléphonie - Internet	28 738	49	80	0,5%	586	25,8%	1,6
Dettes de transport	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes d'assurance/ mutuelle	63 206	77	111	1,0%	821	40,5%	1,4
Dettes d'assurance	41 754	57	77	0,7%	733	30,0%	1,4
Dettes de mutuelle	21 452	32	34	0,3%	670	16,8%	1,1
Dettes de santé/ éducation	38 909	30	49	0,6%	1 297	15,8%	1,6
Dettes de santé	22 195	17	26	0,4%	1 306	8,9%	1,5
Dettes d'éducation et frais de garde	16 714	16	23	0,3%	1 045	8,4%	1,4
Dettes alimentaires	7 098	2	2	0,1%	3 549	1,1%	1,0
Dettes fiscales	224 188	102	245	3,6%	2 198	53,7%	2,4
Impôt sur le revenu	83 593	49	81	1,3%	1 706	25,8%	1,7
Taxe d'habitation	67 679	78	128	1,1%	868	41,1%	1,6
Taxe foncière	72 916	23	36	1,2%	3 170	12,1%	1,6
Autres dettes	622 348	118	349	9,9%	5 274	62,1%	3,0
Dettes diverses	474 794	88	260	7,6%	5 395	46,3%	3,0
Huissier, avocat, prêt envers la famille ...	349 073	63	127	5,6%	5 541	33,2%	2,0
Chèques impayés	83 257	41	129	1,3%	2 031	21,6%	3,1
Dettes auprès d'une caution	4 359	2	2	0,1%	2 179	1,1%	1,0
Dettes en tant que caution	38 105	1	2	0,6%	38 105	0,5%	2,0
Dettes sociales	119 510	42	63	1,9%	2 845	22,1%	1,5
Organismes d'aides sociales (CAF, FSL...)	109 921	39	53	1,8%	2 818	20,5%	1,4
Employeur et Comité d'entreprise	8 119	3	8	0,1%	2 706	1,6%	2,7
ASSEDIC, Indemnités Sécurité Sociale et Caisses de retraite...	1 470	1	1	0,0%	1 470	0,5%	1,0
Présence de dettes de Sécurité Sociale frauduleuses	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes professionnelles	15 517	1	1	0,2%	15 517	0,5%	1,0
Dettes pénales et réparations pécuniaires	12 526	20	25	0,2%	626	10,5%	1,3
Endettement (hors dettes immobilières)	4 601 575	189	1 592	73,5%	24 347	99,5%	8,4
Endettement global	6 261 040	190	1 631	100,0%	32 953	100,0%	8,6



3- Caractéristiques de l'endettement à la Martinique (données 2014)



Surendettement

539 dossiers déposés
532 personnes surendettées
1,69 dossier pour 1000 habitants
Endettement moyen : 46 166 euros

Indicateurs socioéconomiques

Population : 381 300 habitants
Taux de chômage : 22,8 %
RSA : 34 691 bénéficiaires
PIB par habitant : 22 266 euros
Taux de pauvreté (proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à 993 euros) : 12 %

Le surendettement des ménages dans les DOM Enquête typologique 2014



	Montant des dettes en €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Endettement moyen en €	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes par dossier
Dettes financières	15 535 061	391	1 564	78,8%	39 732	91,6%	4,0
Dettes immobilières	8 084 404	73	128	41,0%	110 745	17,1%	1,8
Prêts immobiliers	8 071 733	73	127	40,9%	110 572	17,1%	1,7
Arriérés	12 671	1	1	0,1%	12 671	0,2%	1,0
Solde après vente de la résidence principale	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes à la consommation	7 016 564	353	1 133	35,6%	19 877	82,7%	3,2
Crédits renouvelables	1 250 999	211	417	6,3%	5 929	49,4%	2,0
Prêts personnels	5 583 434	301	697	28,3%	18 550	70,5%	2,3
Crédits affectés/LOA	182 132	17	19	0,9%	10 714	4,0%	1,1
Microcrédits et prêts sur gage	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Autres dettes bancaires (découverts et dépassement)	434 092	231	303	2,2%	1 879	54,1%	1,3
Dettes de charges courantes	2 347 947	356	1 092	11,9%	6 595	83,4%	3,1
Dettes de logement	825 759	160	173	4,2%	5 161	37,5%	1,1
Loyer et charges locatives	747 121	150	160	3,8%	4 981	35,1%	1,1
Charges de copropriété	45 412	9	9	0,2%	5 046	2,1%	1,0
Frais de maison de retraite /Frais de maison spécialisée	28 750	1	1	0,1%	28 750	0,2%	1,0
Dépôts de garantie	4 476	3	3	0,0%	1 492	0,7%	1,0
Dettes d'énergie et de communication	149 781	161	287	0,8%	930	37,7%	1,8
Électricité - Gaz - Chauffage	20 209	50	55	0,1%	404	11,7%	1,1
Eau	79 145	105	110	0,4%	754	24,6%	1,0
Téléphonie - Internet	50 427	86	121	0,3%	586	20,1%	1,4
Dettes de transport	30	1	1	0,0%	30	0,2%	1,0
Dettes d'assurance/ mutuelle	110 835	113	153	0,6%	981	26,5%	1,4
Dettes d'assurance	84 946	89	110	0,4%	954	20,8%	1,2
Dettes de mutuelle	25 889	40	43	0,1%	647	9,4%	1,1
Dettes de santé/ éducation	25 568	30	40	0,1%	852	7,0%	1,3
Dettes de santé	9 106	18	21	0,0%	506	4,2%	1,2
Dettes d'éducation et frais de garde	16 461	16	19	0,1%	1 029	3,7%	1,2
Dettes alimentaires	27 274	4	4	0,1%	6 819	0,9%	1,0
Dettes fiscales	1 208 700	259	434	6,1%	4 667	60,7%	1,7
Impôt sur le revenu	469 364	106	114	2,4%	4 428	24,8%	1,1
Taxe d'habitation	299 252	218	231	1,5%	1 373	51,1%	1,1
Taxe foncière	440 083	84	89	2,2%	5 239	19,7%	1,1
Autres dettes	1 829 797	190	416	9,3%	9 631	44,5%	2,2
Dettes diverses	1 537 278	144	295	7,8%	10 676	33,7%	2,0
Huissier, avocat, prêt envers la famille ...	682 448	94	145	3,5%	7 260	22,0%	1,5
Chèques impayés	76 150	58	127	0,4%	1 313	13,6%	2,2
Dettes auprès d'une caution	124 780	7	7	0,6%	17 826	1,6%	1,0
Dettes en tant que caution	653 901	13	16	3,3%	50 300	3,0%	1,2
Dettes sociales	178 942	46	64	0,9%	3 890	10,8%	1,4
Organismes d'aides sociales (CAF, FSL...)	103 798	34	51	0,5%	3 053	8,0%	1,5
Employeur et Comité d'entreprise	36 382	6	6	0,2%	6 064	1,4%	1,0
ASSEDIC, Indemnités Sécurité Sociale et Caisses de retraite...	34 053	5	6	0,2%	6 811	1,2%	1,2
Présence de dettes de Sécurité Sociale frauduleuses	4 709	1	1	0,0%	4 709	0,2%	1,0
Dettes professionnelles	189	1	1	0,0%	189	0,2%	1,0
Dettes pénales et réparations pécuniaires	113 387	48	56	0,6%	2 362	11,2%	1,2
Endettement (hors dettes immobilières)	11 628 401	425	2 944	59,0%	27 361	99,5%	6,9
Endettement global	19 712 805	427	3 072	100,0%	46 166	100,0%	7,2



4- Caractéristiques de l'endettement à Mayotte (données 2014)



Surendettement

12 dossiers déposés
12 personnes surendettées
0,11 dossier pour 1000 habitants
Endettement moyen : 20 189 euros

Indicateurs socioéconomiques

Population : 212 645 habitants
Taux de chômage : 19,6%
RSA : 17 746 bénéficiaires
PIB par habitant : 7 900 euros
Taux de pauvreté (proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à 993 euros) : 84 %

Le surendettement des ménages dans les DOM Enquête typologique 2014



	Montant des dettes en €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Endettement moyen en €	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes par dossier
Dettes financières	146 379	9	19	80,6%	16 264	100,0%	2,1
Dettes immobilières	23 854	1	2	13,1%	23 854	11,1%	2,0
Prêts immobiliers	23 111	1	1	12,7%	23 111	11,1%	1,0
Arriérés	743	1	1	0,4%	743	11,1%	1,0
Solde après vente de la résidence principale	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes à la consommation	106 599	6	12	58,7%	17 767	66,7%	2,0
Crédits renouvelables	22 642	1	3	12,5%	22 642	11,1%	3,0
Prêts personnels	83 957	5	9	46,2%	16 791	55,6%	1,8
Crédits affectés/LOA	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Microcrédits et prêts sur gage	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Autres dettes bancaires (découverts et dépassement)	15 925	5	5	8,8%	3 185	55,6%	1,0
Dettes de charges courantes	5 029	3	3	2,8%	1 676	33,3%	1,0
Dettes de logement	4 757	1	1	2,6%	4 757	11,1%	1,0
Loyer et charges locatives	4 757	1	1	2,6%	4 757	11,1%	1,0
Charges de copropriété	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Frais de maison de retraite /Frais de maison spécialisée	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dépôts de garantie	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes d'énergie et de communication	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Électricité - Gaz - Chauffage	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Eau	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Téléphonie - Internet	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes de transport	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes d'assurance/ mutuelle	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes d'assurance	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes de mutuelle	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes de santé/ éducation	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes de santé	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes d'éducation et frais de garde	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes alimentaires	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes fiscales	272	2	2	0,1%	136	22,2%	1,0
Impôt sur le revenu	103	1	1	0,1%	103	11,1%	1,0
Taxe d'habitation	169	1	1	0,1%	169	11,1%	1,0
Taxe foncière	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Autres dettes	30 295	5	6	16,7%	6 059	55,6%	1,2
Dettes diverses	9 000	1	1	5,0%	9 000	11,1%	1,0
Huissier, avocat, prêt envers la famille ...	9 000	1	1	5,0%	9 000	11,1%	1,0
Chèques impayés	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes auprès d'une caution	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes en tant que caution	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes sociales	21 295	4	5	11,7%	5 324	44,4%	1,3
Organismes d'aides sociales (CAF, FSL...)	21 295	4	5	11,7%	5 324	44,4%	1,3
Employeur et Comité d'entreprise	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
ASSEDIC, Indemnités Sécurité Sociale et Caisses de retraite...	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Présence de dettes de Sécurité Sociale frauduleuses	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes professionnelles	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Dettes pénales et réparations pécuniaires	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0,0
Endettement (hors dettes immobilières)	157 848	8	26	86,9%	19 731	88,9%	3,3
Endettement global	181 703	9	28	100,0%	20 189	100,0%	3,1



5- Caractéristiques de l'endettement à La Réunion (données 2014)



Surendettement

1 301 dossiers déposés

1 540 personnes surendettées

1,98 dossier pour 1000 habitants

Endettement moyen : 34 612 euros

Indicateurs socioéconomiques

Population : 844 900 habitants

Taux de chômage : 29 %

RSA : 87 646 bénéficiaires

PIB par habitant : 19 339 euros

Taux de pauvreté (proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à 993 euros) : 9,8 %

Le surendettement des ménages dans les DOM Enquête typologique 2014



	Montant des dettes en €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Endettement moyen en €	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes par dossier
Dettes financières	27 151 299	864	3 507	77,4%	31 425	85,2%	4,1
Dettes immobilières	12 188 563	146	239	34,7%	83 483	14,4%	1,6
Prêts immobiliers	11 750 047	140	220	33,5%	83 929	13,8%	1,6
Arriérés	58 205	15	16	0,2%	3 880	1,5%	1,1
Solde après vente de la résidence principale	380 311	3	3	1,1%	126 770	0,3%	1,0
Dettes à la consommation	14 286 849	723	2 576	40,7%	19 761	71,3%	3,6
Crédits renouvelables	2 724 615	518	1 214	7,8%	5 260	51,1%	2,3
Prêts personnels	10 766 465	590	1 270	30,7%	18 248	58,2%	2,2
Crédits affectés/LOA	795 769	70	92	2,3%	11 368	6,9%	1,3
Microcrédits et prêts sur gage	2 882	3	3	0,0%	961	0,3%	1,0
Autres dettes bancaires (découverts et dépassement)	673 005	549	689	1,9%	1 226	54,1%	1,3
Dettes de charges courantes	4 501 958	856	2 887	12,8%	5 259	84,4%	3,4
Dettes de logement	1 785 790	442	524	5,1%	4 040	43,6%	1,2
Loyer et charges locatives	1 638 822	417	481	4,7%	3 930	41,1%	1,2
Charges de copropriété	93 332	16	16	0,3%	5 833	1,6%	1,0
Frais de maison de retraite /Frais de maison spécialisée	19 333	1	1	0,1%	19 333	0,1%	1,0
Dépôts de garantie	34 303	26	26	0,1%	1 319	2,6%	1,0
Dettes d'énergie et de communication	524 548	498	1 018	1,5%	1 053	49,1%	2,0
Électricité - Gaz - Chauffage	116 588	258	274	0,3%	452	25,4%	1,1
Eau	225 444	299	320	0,6%	754	29,5%	1,1
Téléphonie - Internet	182 516	289	423	0,5%	632	28,5%	1,5
Dettes de transport	551	4	4	0,0%	138	0,4%	1,0
Dettes d'assurance/ mutuelle	218 665	306	428	0,6%	715	30,2%	1,4
Dettes d'assurance	174 143	255	316	0,5%	683	25,1%	1,2
Dettes de mutuelle	44 523	102	112	0,1%	436	10,1%	1,1
Dettes de santé/ éducation	207 999	238	295	0,6%	874	23,5%	1,2
Dettes de santé	90 371	60	69	0,3%	1 506	5,9%	1,2
Dettes d'éducation et frais de garde	117 628	193	226	0,3%	609	19,0%	1,2
Dettes alimentaires	30 768	10	10	0,1%	3 077	1,0%	1,0
Dettes fiscales	1 733 637	556	608	4,9%	3 118	54,8%	1,1
Impôt sur le revenu	504 547	124	134	1,4%	4 069	12,2%	1,1
Taxe d'habitation	480 440	314	325	1,4%	1 530	31,0%	1,0
Taxe foncière	748 650	141	149	2,1%	5 310	13,9%	1,1
Autres dettes	3 443 442	508	995	9,8%	6 778	50,1%	2,0
Dettes diverses	2 562 586	321	608	7,3%	7 983	31,7%	1,9
Huissier, avocat, prêt envers la famille ...	1 408 003	242	372	4,0%	5 818	23,9%	1,5
Chèques impayés	57 764	89	204	0,2%	649	8,8%	2,3
Dettes auprès d'une caution	155 527	3	4	0,4%	51 842	0,3%	1,3
Dettes en tant que caution	941 291	19	28	2,7%	49 542	1,9%	1,5
Dettes sociales	662 185	223	268	1,9%	2 969	22,0%	1,2
Organismes d'aides sociales (CAF, FSL...)	455 790	171	192	1,3%	2 665	16,9%	1,1
Employeur et Comité d'entreprise	68 024	26	32	0,2%	2 616	2,6%	1,2
ASSEDIC, Indemnités Sécurité Sociale et Caisses de retraite...	131 018	41	43	0,4%	3 196	4,0%	1,0
Présence de dettes de Sécurité Sociale frauduleuses	7 352	1	1	0,0%	7 352	0,1%	1,0
Dettes professionnelles	72 744	9	12	0,2%	8 083	0,9%	1,3
Dettes pénales et réparations pécuniaires	145 928	100	107	0,4%	1 459	9,9%	1,1
Endettement (hors dettes immobilières)	22 908 136	1 008	7 150	65,3%	22 726	99,4%	7,1
Endettement global	35 096 700	1 014	7 389	100,0%	34 612	100,0%	7,3



Le surendettement des ménages dans les DOM
Enquête typologique 2014

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement
sur le site www.iedom.fr.

Directeur de la publication et responsable de la rédaction : H. GONSARD
Rédaction : Division Observatoire des entreprises et des établissements de crédit
Editeur : IEDOM
Imprimé par Imprimerie Chaumont - 75010 Paris
Achevé d'imprimer : octobre 2015 – Dépôt légal : octobre 2015 - ISSN 1779-2215

